

OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE

ORDINATEUR de BUREAU + IMPRIMANTE COULEUR OFIS

IT. Services. People. You trust.
01 600 00 00

185 500 FCFA

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3294 du Mardi 28 Mai 2013 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
 CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Cinquantenaire de l'U.a (Union africaine)

Denis Sassou Nguesso plaide pour les Etats-Unis d'Afrique
 (P.3)

P.c.t (Parti congolais du travail)

L'organisation unique de jeunesse est née: la F.m.c!
 (P.3)

Lettre Circulaire de la Conférence Episcopale du Congo Au Peuple de Dieu qui est au Congo

Réunis pour la 41^{ème} Assemblée Plénière de la Conférence Episcopale du Congo, nous avons reçu cette joyeuse communication du Saint-Siège: le 02 juin prochain, en la Solennité du Saint-Sacrement du Corps et du Sang du Christ, à 16h00 (17h00 heure de Rome), le Pape François présidera une heure d'Adoration Eucharistique dans la Basilique Saint Pierre de Rome.

A cet effet, le Saint Père veut le faire en communion avec tous les Evêques et leurs Eglises diocésaines respectives. Il nous partagera, au préalable, ses intentions que nous trouverons d'ici-là sur le site www.annusfidei.va et qui seront communiquées dans les paroisses.

Nous nous unissons donc au Saint Père en cette Adoration Eucharistique dans nos Cathédrales et nos églises paroissiales. Prêtres, consacrés et fidèles laïcs, nous y sommes tous conviés.

En attendant ce jour de grande communion spirituelle, dans la joie pascale, nous vous assurons de notre prière.
 Fait à Brazzaville, le 27 avril 2013

Au nom des Evêques du Congo,

Monseigneur Louis PORTELLA MBUYU
 Evêque de Kinkala
 Président de la Conférence Episcopale du Congo

www.JobCongoBrazza.com
 Publiez gratuitement vos offres d'emploi

Eglise catholique au Congo



Mgr Bienvenu Manamika, nommé évêque du nouveau diocèse de Dolisie
 (P.10)

3^{ème} circonscription de Makélékélé (Brazzaville)



Le député Pierre Bassouama met le problème d'eau et d'électricité au cœur de ses préoccupations
 (P.5)

Mise au point du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au sujet des prétendus faux passeports délivrés par le Ministre
 (P.5)

Débat à propos de la communication de Sylvestre Ossiala

Réactions de Cyriaque Magloire Mongo Dzon et Chris Antoine Walembaud
 (PP.14-15)

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
 Crédit n° 5063-CG- Financement IDA
 Unité d'Exécution du Projet
 B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 09/MEFPPI-CAB/PRCTG II/13

«Recrutement d'un Consultant individuel international pour l'identification des besoins et l'élaboration d'un programme de formation du Sénat et de l'Assemblée Nationale»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant individuel international pour l'identification des besoins et l'élaboration d'un programme de formation du Sénat et de l'Assemblée Nationale.

2. L'objectif général de la mission est d'élaborer un programme de formation de chacune des deux (02) Commissions Economie et Finances des deux (02) Chambres du Parlement en matière de conduite efficace des missions de contrôle.

Pour chacune des deux (02) Chambres du Parlement, le Consultant devra : (i) établir un état des lieux des compétences actuelles; (ii) définir, au regard du périmètre d'intervention de la Commission Economie et Finances, les quantités et les qualifications requises pour la conduite efficace des missions de contrôle; (iii) déterminer les écarts entre les compétences actuelles et celles requises; (iv) proposer des modules spécifiques de formations destinés à accroître progressivement, les capacités techniques et professionnelles des Commissaires et de leurs collaborateurs; (v) de déterminer les coûts estimatifs des modules de formation. La durée de la mission est de cent (100) jours.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants: - les copies des diplômes; - les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des

précédents clients pour ce type de mission; année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus); - l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant:

- être titulaire d'un diplôme BAC +5 en ressources humaines, ayant une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la planification des besoins en ressources humaines, en développement des capacités techniques et professionnelles et de gestion des programmes et des plans de formation;

- avoir une expérience dans le domaine de contrôle du Budget de l'Etat serait un atout.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le jeudi 13 juin 2013:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
 UNITE D'EXECUTION DU PROJET
 SECTION PASSATION DES MARCHES
 B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
 Derrière le Commissariat Central
 Courriel: prctg@yahoo.fr
 Brazzaville, le 23 mai 2013

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX
 CABINET
 CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics n° 107 du 17 avril 2013.

2. Dans le cadre de l'exécution du budget, volet investissement exercice 2013, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux entend réaliser les travaux ci-après:

- «Construction et équipement de la résidence du Secrétaire Général du département des Plateaux»;
- «Construction et équipement de la résidence du Sous-Préfet de Djambala»;
- «Construction et équipement de la résidence du Secrétaire Général de la sous-préfecture de Djambala»;
- «Construction et équipement de la résidence du commissaire de police de Djambala»;
- «Construction et équipement de la résidence de l'Administrateur-Maire de Djambala».

3. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert, tel que défini dans le Code des Marchés Publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée, du lundi au vendredi de 09 heures 00 à 14 heures 30 minutes.

6. Les exigences en matière de qualification sont

contenues dans le dossier d'appel d'offres.
 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous, contre paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 24 juin 2013, à 13 heures 00, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, le 24 juin 2013, à 14 heures 30 minutes, heure, locale, dans la Salle de conférence de la Délégation Générale des Grands Travaux, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, en face de l'ex-cinéma VOG, Centre-ville.

9. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant équivalent à 1.5% du montant de l'offre financière proposée sous forme de caution bancaire ou de chèque certifié. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de soumission.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux, Annexe Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional-Immeuble du Plan - Tél: 06 958 85 10/ 05 533 47 84/05 551 83 84, du lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 30 min.

Fait à Brazzaville,

P.O Le Directeur de Cabinet
 Dieudonné BANTSIMBA

BUROTOP IRIS
 INTEGRATEUR DE SOLUTIONS

Communication Unifiée

Vidéoconférences et multimédias

Voix et messagerie unifiée

Téléphonie IP

Premier Partner

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville
 Tel: 05 5777 888 - 04 889 30 00

Pointe Noire: Avenue des Nations
 Tel: 04 453 53 53

www.iris-technologie.com - www.burotop.net

BUROTOP IRIS
 INTEGRATEUR DE SOLUTIONS

Datacenter

Archivage, sauvegarde et stockage de données

Virtualisation

Premier Partner

EMC²

Gold Specialist 2013

Gold Partner

Business Partner

Silver Partner

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville
 Tel: 05 5777 888 - 04 889 30 00

Pointe Noire: Avenue des Nations
 Tel: 04 453 53 53 - 04 958 85 10

www.iris-technologie.com - www.burotop.net

Cinquantenaire de l'U.a (Union africaine)

Denis Sassou Nguesso plaide pour les Etats unis d'Afrique

25 mai 1963 - 25 mai 2013, cela fait exactement cinquante ans que l'O.u.a (Organisation de l'unité africaine), devenue, par la suite, U.a (Union africaine), fut créée. L'événement a été célébré à Brazzaville, sous la patronage du ministre d'Etat Firmin Ayessa, qui a rendu public le message du président de la République, Denis Sassou Nguesso, dans lequel il plaide pour la réalisation des Etats-Unis d'Afrique, dans les cinquante ans à venir.

Pendant que les chefs d'Etat et de gouvernement des 54 pays africains se réunissaient à Addis Abeba, en Ethiopie, siège de l'union, samedi 25 mai 2013, pour célébrer le 50ème anniversaire de l'organisation panafricaine, sur le thème: «*Panafricanisme et renaissance africaine*». Au Congo, l'événement a donné lieu à un focus organisé à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, sous le patronage du ministre d'Etat Firmin Ayessa, directeur de cabinet du président de la République. En présence des membres du gouvernement, des ambassadeurs et chefs de mission diplomatique, des représentants des organisations de la société civile, ainsi que des individualités. La journée marquant la célébration des cinquante ans de l'Union africaine s'est déroulée en trois phases. Il y a eu, d'abord, la cérémonie d'hommage aux pères fondateurs, suivie des évocations et des témoignages sur l'histoire de l'Union africaine (précédemment O.u.a (Organisation de l'unité africaine).

Ainsi, les ambassadeurs Pedro Fernando (Angola), Coridor Ti Boundou (Cameroun), Mme Batoura Kane Niang (Sénégal), Abdelouhab Osmane (Algérie), et l'ambassadeur Itinerant du Congo en Egypte, M. Maganga-Boumba, ont plaidé pour la renaissance de l'Afrique, afin de lutter contre le terrorisme, les

coups d'Etat, tout en combattant les rébellions, les conflits armés qui menacent dangereusement la paix sur le continent. «*Nous voulons une Afrique profondément enracinée dans sa culture et ouverte au reste du monde, pour son développement. Une Afrique intégrée, pacifique, afin de relever les défis à venir et réaliser le*



Les membres du corps diplomatique.

rêve des pères fondateurs. L'Afrique doit prendre sa place dans le concert des nations, en s'appuyant sur ses valeurs socio-culturelles fondées sur la solidarité, l'humanisme et la démocratie», ont-ils fait savoir. Enfin, le ministre d'Etat Firmin Ayessa a rendu public le message du président de la République, Denis Sassou Nguesso, prononcé à la tribune de l'U.a, à Addis-Abeba, le même jour. «*Les cinquante prochaines années devraient avoir, entre autres priorités, l'accroissement de l'effort, en vue de la promotion des langues africai-*



Firmin Ayessa

en exercice de l'O.u.a, le Congo a porté la voix de l'Afrique aux quatre coins du monde. Pour les cinquante prochaines années, j'estime que tout devrait être mis en œuvre, en vue de la réalisation progressive du rêve des pères fondateurs de l'union africaine, qui s'articule autour de la création des Etats-Unis d'Afrique, avec pour composantes principales, un gouvernement continental, une politique étrangère et de défense commune, un marché commun et une monnaie unique. La libre circulation des personnes et des biens doit être garantie de Tripoli au Cap-Vert, de Djibouti à Dakar etc, afin d'ouvrir l'espace africain aux peuples. L'unité continentale gagnera aussi à renforcer les communautés économiques régionales par la voie de l'harmonisation et de la rationalisation», a indiqué le président Denis Sassou Nguesso.

La deuxième phase de cette cérémonie s'est déroulée à l'esplanade du C.n.r.t.v (Centre national de radio et de télévision), à Nkombo. Ainsi, l'avenue dite des Brésiliens, qui part de l'esplanade du C.n.r.t.v, dans le neuvième arrondissement Djiri et qui aboutit au rond-point dit Jérôme Abesse, à hauteur de l'école de police de Moukondo, a été débaptisée avenue de l'Union africaine. Le clou de la journée a été le match de football gala qui a opposé l'équipe de Cara à celle de Saint Michel de Ouenzé. C'est la dernière équipe citée qui a pris le dessus, après l'épreuve des tirs au but, à l'issue du temps réglementaire d'un but partout.

Pascal BIOZI KIMINOU

Cinquantenaire de l'Union africaine

Denis Sassou Nguesso optimiste sur l'avenir de l'Afrique

L'Afrique a célébré, en grande pompe, samedi 25 mai 2013, au Millenium hall, à Addis-Abeba (Ethiopie), le cinquantenaire de la création de l'O.u.a (Organisation de l'unité africaine), devenue depuis U.a (Union africaine), sous le thème: «*Panafricanisme et renaissance africaine*», en présence de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres et venus d'autres continents, tout comme des personnalités invitées.



Le président Denis Sassou Nguesso.

Contrairement au classicisme de ses sommets, l'Union africaine a, cette fois, donné la parole à l'Afrique des peuples. Ainsi, il y a eu différents échanges qui ont permis aux acteurs de la société civile et à la jeunesse de s'exprimer. Plusieurs chefs d'Etat africains et étrangers, notamment le président français François Hollande, la présidente brésilienne Dilma Rousseff, le président de la commission européenne, José Manuel Barroso, ont pris la parole sur la tribune de l'Union africaine. Le président congolais, Denis Sassou Nguesso, s'est également adressé à ses pairs.

De retour de la capitale éthiopienne, lundi 27 mai 2013, il a fait le point de son séjour dans la capitale éthiopienne devant la presse nationale et internationale. Plusieurs points ont été abordés, comme ce qu'il faut faire pour que l'organisation panafricaine réponde aux attentes des peuples africains en matière d'intégration, le rêve de la tenue d'un sommet de l'U.a à Brazzaville, pour traduire l'engagement et le dynamisme que le président Sassou Nguesso y a apporté, les crises en RDC et en Centrafrique, le plan d'action adopté à Addis-Abeba, etc. Le président Denis Sassou Nguesso a insisté sur la déclaration qui a été adoptée par les chefs d'Etat, à l'occasion du sommet du cinquantenaire. «*C'est une rencontre d'optimisme qui a donné des perspectives pour l'avenir de l'Afrique*». Nous reviendrons sur le point de presse du chef de l'Etat, dans notre prochaine édition.

J. MBANZA

P.c.t (Parti congolais du travail)

L'organisation unique de jeunesse est née: la F.m.c!

Le P.c.t (Parti congolais du travail) a, désormais, une organisation unique de jeunesse. Celle-ci a été créée à l'issue du congrès constitutif de la jeunesse du P.c.t qui s'est tenu du 24 au 26 mai 2013, dans la salle des congrès du palais des congrès à Brazzaville, sous le patronage de Pierre Ngolo, secrétaire général du P.c.t, sur le thème: «*Jeunes congolais pour la défense de nos intérêts, la consolidation des idéaux du Parti congolais du travail (P.c.t) et l'émergence du Congo d'ici 2025, mobilisons-nous dans l'unité et la cohésion, en vue de la création de notre organisation*». Il s'agit de la F.m.c (Force montante congolaise), qui a pour premier secrétaire, Juste Bernadin Gavet, âgé de moins de 35 ans.

La F.m.c s'est dotée d'un comité central de 261 membres, un secrétariat permanent de 11 membres, d'une commission nationale de contrôle et d'évaluation de 7 membres, présidée par Marien Mobondzo Edzonga. Le congrès constitutif de la F.m.c a réuni 1863 congressistes venus des douze départements du pays et de la diaspora congolaise en France.

Les membres des différentes instances dirigeantes du P.c.t (secrétariat permanent, commission nationale de contrôle et d'évaluation, comité d'honneur) étaient à l'ouverture et à



Juste Bernadin Gavet.



Le podium.

la clôture du congrès. Sur les banderoles on pouvait lire: «*Tous derrière le président Denis Sassou Nguesso pour un Congo émergent*», «*En avant pour la création de notre instrument de lutte, le présent est à la lutte, l'avenir est à nous*». L'orchestre Extra-Musica Zangul de Roga Roga a électrisé la salle, avec ses morceaux choisis très prisés par les jeunes. A l'ordre du jour, figuraient, entre autres points, l'examen et l'adoption des documents fondamentaux et la mise en place des instances dirigeantes de

l'organisation. Les congressistes ont adopté deux motions, l'une exprimant leur soutien au président de la République et l'autre pour remercier le P.c.t. Des recommandations ont été faites à l'endroit des jeunes. On peut citer, par exemple, celle qui consiste à réhabiliter les internats.

La création de la F.m.c répond ainsi à l'une des recommandations du 6ème congrès extraordinaire du P.c.t. La nouvelle organisation juvénile du P.c.t a un hymne et une devise: «*Le présent est à la lutte, l'avenir à la*



Les quelques responsables du secrétariat permanent du P.c.t.

jeunesse», et un emblème symbolisé par une poignée de mains et une plume dans un encier. Sa doctrine est celle du parti, notamment la social-démocratie. Pour avoir marqué l'histoire du mouvement juvénile congolais, 21 personnalités du P.c.t ont été élues à la dignité de membres d'honneur de la F.m.c, parmi lesquelles le président Denis Sassou Nguesso, Pierre Ngolo, Isidore Mvouba, Gabriel Oba-Apounou, Michel Ngakala, Jean-Pierre Ferdinand Sabaye, André Okombi-Salissa.

A l'ouverture du congrès, Ferdinand Sabaye, qui a dirigé les travaux, a, dans son propos, remercié toutes les intelligences qui ont concouru à la réussite de l'événement. Il a, ensui-

te, rendu un hommage mérité au président Denis Sassou Nguesso. Pierre Ngolo a précisé que la F.m.c est une organisation politique, constituée des jeunes rien que des jeunes de 15 à 35 ans. Elle sera «*vouée à être le porte-parole de la jeunesse, de ses attentes, de ses impatiences, tout comme de ses exigences à l'égard de la société et auprès des pouvoirs publics*». Prononçant son discours, le tout premier secrétaire de la F.m.c a indiqué qu'il en appelle à l'appui de tous. La naissance de la F.m.c ouvre ainsi une nouvelle page de l'histoire de la jeunesse au Congo.

Pascal AZAD DOKO

AVIS FINANCIER

2012 : Des hommes et des femmes mobilisés pour répondre aux attentes d'une clientèle diversifiée et internationale.

Des performances financières toujours orientées à la hausse.

Le total bilan consolidé de 3 025 milliards F.CFA, en hausse de 32% par rapport à 2011.

Un produit net bancaire consolidé de 191 milliards F.CFA, en hausse de 49% par rapport à 2011.

Un résultat brut d'exploitation de 87,6 milliards de F.CFA, en hausse de 42% par rapport à 2011.

Un résultat net consolidé de 33,8 milliards F.CFA.

Le groupe BGFIBank, c'est aussi :

- ▶ 1635 collaborateurs ;
- ▶ Une parité hommes / femmes de 50% ;
- ▶ 815 collaborateurs formés en 2012 ;
- ▶ 224 journées dédiées à l'apprentissage en 2012 ;
- ▶ 2 milliards de F.CFA investis en action directe de formation ;
- ▶ Le premier groupe financier à adhérer au Pacte Mondial de l'ONU pour le respect des droits de l'Homme et du Travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption ;
- ▶ Le lancement de la démarche Qualité dans les filiales du Bénin, de la Guinée Equatoriale, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la République Démocratique du Congo et de la société d'assurance ASSINCO SA.

1635 collaborateurs, présents dans dix pays, se sont mobilisés chaque jour à travers l'ensemble des métiers du Groupe pour vous écouter, vous conseiller et vous offrir des produits et des services sur mesure.

Plus qu'une promesse, nous avons pris l'engagement ferme et constant de permettre à nos clients, à nos actionnaires, à nos investisseurs et à nos fournisseurs d'envisager l'avenir sereinement.

Notre engagement sociétal se traduit aussi dans les actions menées par la **Fondation BGFIBank**. Par son intervention dans le domaine de la Formation, la Santé, l'Environnement et la Culture, la Fondation est active dans l'ensemble des pays d'implantation du groupe BGFIBank. Elle est un véritable outil au service de la réalisation de nos objectifs en matière de responsabilité sociétale, en donnant des moyens de relever les défis sociaux, sociétaux et environnementaux de notre siècle.

BGFI Holding Corporation SA | Société Anonyme avec Conseil d'Administration | Capital social : 103.853.376.000 FCFA |
RCCM de Libreville N°2001 B 00771 | N° Statistique : 090 738 B | N° NIF : 790 738 M
Siège social : Boulevard Georges RAWIRI-La Sablière, BP 25200 Libreville (Gabon) |



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

www.bgfi.com

3^{ème} circonscription de Makélékélé (Brazzaville)

Le député Pierre Bassouama met le problème d'eau et d'électricité au cœur de ses préoccupations

Pierre Bassouama, député élu dans la 3^{ème} circonscription de Makélékélé (Brazzaville), a effectué, samedi 25 mai 2013, une descente parlementaire dans sa circonscription électorale, en tenant une rencontre avec les populations, à l'école primaire André Grenard Matsoua, au quartier Château d'eau, pour parler des travaux de la deuxième session ordinaire dite administrative de l'assemblée nationale, tenue du 3 mars au 30 avril 2013. A cette occasion, les populations des quartiers Diata, Château d'eau et Nganguouoni ont fait part de leurs préoccupations qui se résument, essentiellement, à la pénurie d'eau potable et les délestages d'électricité qui deviennent récurrents, rendant ainsi la vie dure aux populations de ces quartiers.

La deuxième descente parlementaire du député de la 3^{ème} circonscription de Makélékélé était placée sous le signe du respect des engagements pris lors de ses campagnes électorales.

Réunie dans la cours de l'école primaire André Grenard Matsoua, la population a répondu, massivement, à l'invitation de leur député. Son intervention était centrée, uniquement, sur la restitution des travaux de la deuxième session ordinaire de l'assemblée nationale et des activités menées en marge de travaux de cette session close le 30 avril dernier.

Ainsi, sur les 27 affaires inscrites à l'ordre du jour de cette session, le député a fait savoir que 17 ont pu être adoptées. Expliquant quelques-unes d'elles, Pierre Bassouama a rassuré ses mandants que tout se passait bien au parlement et les descentes se tiennent régulièrement, conformément aux dispositions de leur règlement intérieur.

A leur tour, les populations ont fait part au député de leurs doléances qui se résument en termes de manque d'électricité, la pénurie d'eau et la surfacturation de l'électricité avec la pose de nouveaux compteurs. Car, «comment comprendre que

nous puissions recevoir des factures de l'ordre de 150 à 200.000 francs Cfa, alors que nous gagnons même pas ces sommes-là? A cela, il faut payer le loyer, l'école des enfants, se nourrir et se soigner. Nous n'arrivons pas, la S.n.e doit revoir ses nouveaux compteurs. Nous payons trop cher le courant qui n'est pas souvent de bonne qualité, avec beaucoup de délestages», s'est plaint une dame.

Répondant à toutes ces préoccupations, le député Pierre Bassouama s'est voulu optimiste. Il a, d'emblée, rassuré l'assistance qu'il est un agent de la S.n.e. «Tout le temps que je resterai au pouvoir, je me battrais pour que le problème d'eau et d'électricité ne se pose pas dans ma circonscription», a-t-il fait savoir.

A son corps défendant, le député a expliqué que le gouvernement a initié un vaste chantier en ce qui concerne l'électricité et l'eau. A ce titre, il a exhorté l'assistance à un peu de patience. «Les agents travaillent, afin de fiabiliser le réseau, d'élargir les extensions et de moderniser nos barrages», a-t-il rassuré.

Durant plusieurs années, les quartiers Diata et Château d'eau sont confrontés aux pro-



Le député Pierre Bassouama.



Vue de l'assistance.

blèmes de baisse de tension et de délestages électriques. «Nous nous sommes battus pour avoir 4 postes de transformateurs supplémentaires. Mais, cela ne répond pas. Raison pour laquelle, nous comptons installer un nouveau poste, pour décharger le poste de Nkama, situé au marché de Matouta, suffisamment saturé», a expliqué Pierre Bassouama. Celui-ci a rappelé comment ils se sont battus, pour que la ten-

sion soit rétablie à 220 volts, au secteur de l'île Diata. «Ce travail nous comptons le faire aussi au quartier Château d'eau, pour tenter de remettre de l'ordre sur le réseau parce qu'il y a beaucoup de problèmes de baisse de tension», a indiqué le député qui, par ailleurs, a fustigé le comportement de certains citoyens qui font recours aux tâcherons qui s'autoproclament agents de la S.n.e, pour leur faire des branchements parfois illicites avec des fils inappropriés.

Il a promis mouiller le maillot, pour que le courant soit en permanence dans sa circonscription.

Sur la surfacturation de l'électricité, le député a, simplement, répondu que les comptoirs sont une fabrication de l'homme. «Il arrive qu'ils soient mal conçus. Si tel est le cas, il faut se rapprocher de la S.n.e qui va établir une fiche à problème. Les enquêteurs vont passer pour déterminer la cause et trouver la solution», a-t-il dit.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Association Abala et Demain

Augmenter la production agricole, cette année

L'Association Abala et Demain voudrait augmenter sa production agricole, cette année. Dans cette optique, une délégation de cette association, conduite par son président, Jean Decos Douniama, a séjourné, du 17 au 18 mai 2013, à d'Ebou (à 10 kilomètres d'Abala centre), dans le département des Plateaux). Où elle a regroupé les responsables des antennes locales d'Abala centre, d'Itomba (à 22 kilomètres du centre) et d'Ebou, autour de cet objectif considéré comme majeur qui s'inscrit, par ailleurs, dans le cadre de l'exécution du programme d'activité 2013 de l'association, à savoir: l'augmentation de la production agricole.

Cette année est particulière, pour l'Association Abala et Demain, qui a reçu un appui financier de 7,5 millions de F. Cfa du Fonds de soutien à l'agriculture. Aussi, la délégation de cette association a-t-elle invité les responsables de ses antennes locales à doubler d'effort et de vigilance, notamment dans la supervision du travail, afin que la production soit en augmentation, cette année.

A cette occasion, la délégation a également recueilli les besoins des responsables des antennes d'Itomba où il y a un champ de 13 hectares consacrés au manioc et la banane et d'Ebou où il est cultivé de la banane sur 2,5 hectares. Il s'agit, notamment, du matériel agricole, comme les houes, les haches et les machettes. Les responsables des antennes locales de Association Abala et Demain ont, également, souhaité qu'ils soient dotés d'une tronçonneuse, afin de faciliter leur travail et contribuer ainsi à l'augmentation de la production.

Jean Decos Douniama a affirmé que ces besoins sont fondés, puis qu'ils s'inscrivent dans le droit fil de l'objectif que l'Association Abala et Demain s'est fixé, cette année. Il a rassuré les responsables des antennes qu'ils seront pourvus en matériels demandés, dans de très brefs délais.

D.I.

Imprimerie Saint-Paul

A l'occasion de la fête patronale, l'imprimerie Saint-Paul accorde à tous ses clients une remise spéciale sur toute commande passée entre le 15 Mai et le 30 Juin 2013, pour tous travaux d'impression en noir et blanc et en couleur.

L'imprimerie Saint-Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Pour de plus amples renseignements:
Tel: (242) 666.43.09 / 01 087 15 33 / 06 672 45 27
Tel: (242) 05 525.35.17

L'ISP: 79 ans de savoir-faire à vous plaire

Mise au point du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au sujet des prétendus faux passeports délivrés par le Ministre

A la suite des informations pour le moins malveillantes publiées par le journal «Le Glaive», le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération se sent en devoir de publier la mise au point suivante, en guise de droit de réponse au journal «Le Glaive». Voici, en effet, la vérité des faits et de la procédure:

1- Passeport diplomatique établi au nom d'une jeune fille arrêtée à Maya-Maya et qui a avoué avoir corrompu deux (2) agents du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, en l'occurrence Madame OKONDZA et Monsieur MOUKILAT

2- Passeport établi aux noms des enfants du colonel «ONDZE» et qui seraient, en réalité, des enfants BIDOUNGA arrêtés à Roissy, documents établis par Madame OKONDZA avec la complicité de l'agent OPOSSO (Karim) en fuite en France.

Ces cas et d'autres bruits ont conduit le Ministre à saisir la Police, depuis plus d'un an. En attendant la suite, le Ministre a suspendu ces agents et mis en place un nouveau système.

C'est la dame OKONDZA Ambroisine, qui n'ayant pas réussi à réintégrer le système, a fait du chantage, en soutirant des documents officiels qu'elle a remis à son amant NOUMAZALAY, fils du défunt Président du Sénat, qui a menacé les services du Ministère, avant de saisir la Maison Militaire du Président de la République.

Informé des procédures engagées devant ce dernier service, le Ministre a pris des contacts pour le respect des enquêtes menées à la DGST qu'il a de nouveau saisi.

Cette décision a déplu à un commandant «TOKYO» qui a

menacé de faire tomber les têtes au Ministère. Avec la complicité de l'amant d'OKONDZA, la campagne médiatique de dénigrement a commencé.

Le Ministère demeure serein, la seule inquiétude étant la divulgation des dossiers d'Etat dans la rue: le caractère sensible ici est le volet diplomatique de l'accord passé avec la France et surtout l'image à l'extérieur de nos services, une question de crédibilité et de confiance.

A ce sujet, le 16 mai 2013, l'Ambassadeur de France a été reçu en audience au Ministère et de la Coopération par le Ministre d'Etat, garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits Humains et le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération. A cette occasion, le diplomate français s'est félicité de la bonne gestion par le gouvernement congolais de l'accord sur le flux migratoire qui lie les deux Etats. En ce qui concerne les compétences, le Ministre est habilité, en vertu de l'article 7 du décret fixant les conditions d'attribution du passeport diplomatique, à examiner, discrétionnairement, les demandes émanant des autorités, et n'a pas à se justifier devant ses agents ou les médias dont certains organes comme «Le Glaive» et d'autres se livrent continuellement à des actes de provocation systématiques, sans qu'il soit formellement établi que leurs dirigeants justifient des qualifications requises pour être reconnus et agréés comme journalistes.

Toute cette cabale qui porte atteinte à l'honneur des personnes et au crédit des institutions, à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières, est orchestrée par Madame OKONDZA Ambroisine et Messieurs MOUKILAT et NOUMAZALAY et leurs complices, tous susceptibles d'être

convaincus d'actes de concussion, de corruption, de faux et usage de faux en écriture publique avec comme support le Journal «Le Glaive».

Monsieur NOUMAZALAY, amant d'OKONDZA Ambroisine, menace tout le monde et diffuse des fausses informations, à partir des formulaires de demande de passeport frauduleusement soustraits des archives du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Ainsi, la diffusion par le journal «Le Glaive» des photographies et autres documents concernant des personnes qui détiennent des passeports de façon régulière, de même que les amputations mensongères sur le Ministre dans cette affaire de corruption avérée, ne peuvent qu'engager la responsabilité pénale et civile de cet organe de presse et de ses dirigeants pour atteinte à l'honneur et à la considération d'autrui, ainsi qu'au crédit des institutions nationales.

Dès lors, il devient urgent, impérieux et vital, pour notre société, que le Conseil Supérieur de la Liberté de Communication assainisse, profondément et sérieusement, les milieux de la presse, étant entendu que ces agissements et comportements regrettables et blâmables ne sauraient, sur plainte des victimes, laisser indifférentes les autorités judiciaires, gardiennes des droits et libertés de tous les citoyens.

Fait à Brazzaville le 22 mai 2013

Le Ministre.

Une femme se noie dans la rivière Djoué à Brazzaville

La pénurie d'eau, surtout dans les quartiers Sud de Brazzaville, a déjà fait une victime, au moins. Une habitante de Kinsoundi, un quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de la capitale congolaise, s'est noyée dans la rivière Djoué, en voulant se baigner, jeudi 23 mai 2013, après avoir fait sa lessive. Dans ce quartier, le seul point d'eau disponible est le Djoué. La pauvre femme, qui avait abandonné son bébé de deux ans environ sur le rivage, a été emportée par les eaux. Elle est morte par noyade. La S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau) peut-elle comprendre qu'en privant les populations d'eau, sans alternance même provisoire, elle les expose à des dangers réels? En tout cas, si le Congo est un Etat de droit, ce genre de drame est de la responsabilité de l'Etat, par le biais de sa société publique qui jouit du monopole de la distribution d'eau potable dans le pays. Privés d'eau pendant plusieurs jours, les habitants des quartiers concernés n'ont plus d'autre alternative que d'aller aux rivières proches. Voilà une question qui devrait engager le débat sur la responsabilité sociétale des entreprises, publiques comme privées.

L'intersyndicale de l'Université Marien Nguabi ne veut plus de délestage des salaires

Les personnels de l'Université Marien Nguabi n'en finissent pas de décrier le retard dans le paiement de leurs salaires par le gouvernement. Leur collège intersyndical a manifesté sa colère, en fin de semaine dernière, en raison de la non-concomitance du paiement de leurs salaires avec ceux des autres agents de l'Etat, notamment les fonctionnaires. Réuni en assemblée générale, l'intersyndicale a fustigé la manière dont le gouvernement traite les salaires des personnels de l'Université Marien Nguabi. Dans la déclaration publiée à l'issue de sa réunion, l'intersyndicale exige au gouvernement de mettre fin au paiement par délestage des salaires des travailleurs de l'université. En outre, elle demande que soit opéré un mouvement profond et général du personnel des affaires administratives et financières de l'université, la revalorisation des allocations familiales, le reclassement des promus du Cameroun et, enfin, la convocation d'un conseil technique, pour examiner et adopter le budget de 2014. «La non prise en compte de ses revendications obligera le collectif à prendre toutes ses responsabilités», conclut l'intersyndicale, dans sa déclaration. Comme quoi, il y a du feu dans l'air à l'Université Marien Nguabi.

«Satan» en divagation dans la rue Mbochi à Brazzaville

Le phénomène d'animaux domestiques divagants dans les espaces publics et les rues de la ville n'est pas rare à Brazzaville. En fin de semaine dernière, un bouc, appelé curieusement Satan, a été la curiosité des passants, à hauteur du passage à niveau de la rue Mbochi, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville. Il a été rattrapé et attaché à un poteau par des jeunes, dans l'attente de son éventuel propriétaire. Un homme s'est présenté, affirmant qu'il était le propriétaire de la bête. Les éleveurs des animaux devraient veiller sur leurs bêtes. A l'époque, la mairie aurait mis en œuvre les procédures relevant des actions administratives et pénales, en cas de divagation des animaux.

L'éclairage public mis à mal à Kellé

Certains habitants de Kellé, une localité du département de la Cuvette-Ouest, sont inquiets. Un phénomène est en train de mettre en relief leur ville: le vol de lampadaires fonctionnant à l'énergie solaire installés le long de l'avenue principale. Cet éclairage public fait, pourtant, la fierté de la ville. Mais, des inciviques se permettent de voler les plaques solaires équipant les lampadaires de Kellé, plongeant certains lieux dans le noir. On les soupçonne de se munir de grimpettes, pour pouvoir opérer sur les poteaux. Seraient-ce des agents de la S.n.e (Société nationale d'électricité)? Un suspect a été, heureusement, appréhendé. Citera-t-il d'éventuels complices? En tout cas, l'enquête a été ouverte.

Des chargeurs très violents au terminus de bus de PK Mfilou

Les chargeurs de bus sont très actifs au terminus de bus du PK Mfilou, à Brazzaville. Les chauffeurs et receveurs de bus qui exploitent la ligne PK Mfilou-Moukondo se plaignent de leur comportement. Outre la taxe de balayage de 100 francs que chaque minibus doit payer, ils leur font obligation, désormais, de s'acquitter de la somme de 300 francs Cfa, chaque samedi. Ils affirment verser l'argent collecté aux agents de l'ordre public. On enregistre, régulièrement, des bagarres au terminus de PK Mfilou, à cause de l'intransigeance de ces chargeurs. Et pourtant, il y a quelques années, le directeur général de la police avait mis fin à leur activité. Le phénomène semble avoir repris à certains arrêts de bus, une fois que la vigilance de la police a baissé.

Une opération «bambissa lipapa» qui soulage tout de même les automobilistes

A défaut de route entièrement réhabilitée, la mairie a engagé une opération de rebouchage de nids de poule sur l'avenue conduisant à la Case De Gaulle. Les populations appellent cela opération «bambissa lipapa». C'est mieux que rien. Ainsi, les nids de poule qui ralentissaient énormément la circulation automobile sur cette avenue ont disparu. On attend de savoir si l'avenue des Cinq chemins et celle allant du cercle Sony Labou Tansi à l'avenue Nkouka-Batéké, actuellement encombrée par les automobilistes qui évitent le bouchon du marché Total sur l'avenue de l'O.u.a, connaîtra également une opération «bambissa lipapa».

Districts d'Igné et de Ngabé (Département du Pool)

Henri Ossébi a lancé le projet d'adduction d'eau potable à Nkouo, Ingah et Imvouba

Dans le cadre du projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement de base et aux pratiques d'hygiène pour les populations des districts d'Igné et de Ngabé, dans le département du Pool, le ministre de l'énergie et de l'hydraulique, Henri Ossébi, accompagné du chef de la délégation de l'Union européenne au Congo, Marcel Van Opstal, des membres du comité de pilotage dudit projet, parmi lesquels, le directeur de l'A.f.d (Agence française de développement), Patrick Dal Bello, le président de la Croix-rouge congolaise, Sédar Ndinga, et celui de la Croix-rouge française, a effectué, jeudi 16 mai 2013, une visite d'inspection des sites retenus par le comité, pour lancer ledit projet.

Financé par l'Union européenne, à hauteur de 75%, la Croix-rouge française à 15% et l'A.f.d à 10%, pour un montant global de 2 milliards 185 millions de francs Cfa, le projet d'adduction en eau potable à Nkouo, Ingah et Imvouba sera exécuté pendant une période de 42 mois par la Croix-rouge française et la Croix-rouge congolaise, sous l'autorité du Ministère de l'énergie et de l'hydraulique.

A Nkouo, la cérémonie de lancement dudit projet s'est déroulée en deux phases. D'abord, dans le district d'Igné où la délégation partie de Brazzaville a été accueillie par le préfet du département du Pool, Jean-Michel Shanga, ainsi que les autorités politico-administratives, civiles et militaires locales, parmi lesquelles le sous-préfet Ahmed Ndzanga, l'administrateur-maire de la communauté urbaine d'Igné, Mme Jacqueline Kimbembé-Malanda, et le député de la circonscription d'Igné, José-Cyr Ebina. Dans son mot de bienvenue, le sous-préfet d'Igné s'est dit convaincu de la fin des innombrables difficultés qu'éprouvent les habitants de son district, en matière d'approvisionnement en eau potable. Le député José Cyr Ebina s'est réjoui du lancement de ce projet vital et capital qui va soulager un tant soit peu les populations,



Henri Ossébi.

surtout dans l'approvisionnement en eau potable, et améliorer leurs conditions de vie. Le point de concentration du lancement de ce projet était Imvouba où les populations sont venues en grand nombre à la place publique, comme pour apporter leur soutien au projet. On pouvait remarquer la présence du député de Ngabé, Gaston Ikia, des sages et notables de la localité. Dans son allocution, le coordinateur du projet a présenté les caractéristiques et les performances prévisionnelles de l'ouvrage qui sera construit. Il s'agit des réseaux d'adduction en eau potable dans les localités de Nkouo, Ingah et Imvou-



Les officiels pendant la cérémonie à Imvouba.

ba qui seront constitués d'un forage, d'un local technique, d'un château d'eau, des conduites et des kiosques à eau. Le forage de Nkouo sera d'une profondeur estimative comprise entre 150 et 200 mètres. Il sera relié à neuf kiosques à eau, soit un total de 36 robinets, pour une capacité de réservoir de stockage de 50 m3, une longueur du réseau de 2500 mètres environ, avec un volume journalier maximum disponible de 87 m3, pour une population de 4.333 habitants. Les forages d'Ingah et Imvouba seront d'une profondeur estimative comprise entre 200 et 250 mètres. A Ingah, il y aura huit kiosques à eau, soit 32 robinets pour un réservoir de 50 mille litres, avec un volume journalier maximum disponible de 101 m3, pour une population de 5.027 habitants. Imvouba aura 15 kiosques à eau, soit 60 robinets pour un réseau de distribution de 3.000 mètres, une capacité du réservoir de stockage de 100 m3, un volume journalier maximum disponible de 240 m3, pour une population de 11.000 habitants. A cela s'ajoute, le périmètre de pro-

tection qui sera mis en place autour de chaque forage, afin d'empêcher une éventuelle contamination de l'aquifère exploité. Le local technique abritera la commande de la pompe immergée du forage, le système de traitement de l'eau (chlore) et le groupe électrogène servant à alimenter la pompe en électricité, en cas de délestage électrique sur le réseau de la S.n.e (Société nationale d'électricité). Le château d'eau sera un réservoir en acier galvanisé, positionné à environ dix mètres de hauteur, afin que l'eau arrive jusqu'aux kiosques à eau, avec une certaine pression. Les kiosques à eau sont des cabines sécurisées, gérées par un fontainier et équipées de quatre robinets de distribution. Le fontainier délivre l'eau contre paiement préalable. Dans son mot de circonstance, le ministre Henri Ossébi a exhorté les sages et notables à invoquer les mânes des ancêtres pour que le projet se réalise. Une cérémonie traditionnelle de bénédiction du projet s'en est suivie.

Pascal BIOZI KIMINO
et Esperancia MBOSSA

TRIBUNE LIBRE

Comment et pourquoi le passeport se fait-il rare et cher au Congo?

Lorsque le président de la République avait pris l'engagement solennel de proclamer la gratuité des pièces administratives, s'avait-il que déjà, avec un coût officiel de 41.000 F Cfa, le passeport congolais était déjà difficilement disponible? Ceux qui pouvaient en disposer, dans les meilleurs délais, n'avaient pas seulement des connaissances utiles dans les services de la direction de l'émigration, mais ils étaient souvent capables de déboursier entre 100 à 150 mille francs Cfa pour se faire établir un passeport. Parmi ceux qui n'avaient pas de relations ou de connaissances, les plus chanceux finissaient quand même par avoir leur passeport, mais après au moins 4 à 5 mois d'attente. Oui, il faut le reconnaître, les passeports «normaux» sortaient aussi, puisqu'il arrivait que les responsables de cette structure en signent deux ou trois, de temps en temps, pour se donner bonne conscience. Depuis donc l'annonce de la gratuité, les choses se sont davantage compliquées. Et comment donc?

1- La plupart des Congolais voulaient avoir leur passeport à la maison. Même ceux qui n'avaient aucune intention de voyager hors du pays, ni main-

tenant ni même dans cinq ans, se sont présentés en masse aux services de l'émigration, pour demander, voir exiger leur droit: obtenir, coûte que coûte, un passeport gratuit. Les couloirs de la préfecture se sont retrouvés noirs de monde. Une confusion s'est installée. Chaque agent du service de l'émigration et de la préfecture (par proximité), a vite fait de constituer les dossiers des frères, amies, femmes, enfants, tantes, grands-parents et autres cousins, pour se faire établir des passeports gratuits. Les premiers arrivés ont été servis et surtout ceux qui n'en avaient réellement pas besoin dans l'immédiat. En voulant rendre concret cet engagement du chef de l'Etat, les services de l'émigration ont fonctionné, jusqu'à constater que les couloirs ne se désemplissaient pas, alors que les imprimés se vidaient.

2- Ceux qui avaient vraiment l'intention de voyager revenaient encore et toujours demander un nouveau passeport. Ayant à cœur le voyage, ils ne supportaient pas de recevoir le tampon des ambassades des pays membres des de l'espace Schengen qui, derrière la simple phrase «visa demandé le...» cachait une interdiction de délivrance de visa au déten-

teur du passeport portant ces écrits, pendant une certaine période. Alors, le plus simple, c'est de repartir à l'émigration, surtout que c'est gratuit et surtout que personne n'est capable, dans ces services de sécurité et de sûreté, de se souvenir d'un dossier sorti à peine deux mois. Tout le monde a compris que la traçabilité dans ces services semble ne pas être automatique. Jadis, lorsque quelqu'un venait demander la confection d'une nouvelle carte d'identité, alors qu'il est sensé en avoir un encours de validité, il lui était délivré systématiquement une attestation de perte, qui se faisait après une certaine enquête. En tout cas, pour le passeport, il suffit de se présenter avec un nouveau dossier et on se fait établir un nouveau passeport, alors qu'on en a déjà!

3- Les malades sont prioritaires. Il faut donc disposer d'un acte médical qui prouve que vous avez besoin de voyager, pour poursuivre les soins médicaux dans un autre pays. Beaucoup de demandeurs de passeports étaient devenus malades. Celui-ci a un excès de cholestérol et doit se faire opérer en urgence; celui-là devrait voir un cardiologue spécialisé, selon les prescriptions d'un autre cardiologue congolais,

etc. Les vrais malades se sont retrouvés coincés, alors que les faux ont été servis et reviennent encore se faire servir. On comprend que par ces trois types de présence (et il y en a d'autres j'en conviens), le directeur général de la surveillance de territoire ne savait plus où mettre la tête, pour respirer un jour, après avoir servi tous les demandeurs de passeports. Surtout qu'après avoir mis en mission le directeur de l'émigration, avec ordre de ne pas rentrer au Congo tant qu'il ne ramène pas un nombre considérable de «cartons», il en voit se volatiliser, en moins de deux mois, 126.000 sur les 144.000 personnes qu'il a reçues, après six mois d'attente! Une décision est vite prise. Elle est officieuse, car il n'existe aucune note administrative l'accompagnant, mais juste un ordre verbal: «Ne peut obtenir un passeport que celui qui dispose d'un titre de voyage payé». Non une réservation, mais un billet d'avion, déjà payé. Les demandeurs se trouvent alors dans un cercle vicieux: pour acheter son billet, il faut avoir son visa, pour avoir un visa, il faut un passeport et maintenant, pour avoir un passeport, il faut un billet. Comment s'en sortir?

Paul DAH

Ministère à la présidence, chargé de la défense nationale

Charles Richard Mondjo entend améliorer les conditions de travail dans les services sous tutelle

En vue de se rendre compte des conditions de travail des personnels évoluant dans les structures relevant de son département, Charles Richard Mondjo, ministre à la présidence, chargé de la défense nationale, a effectué, vendredi 17 mai 2013, une visite de travail, dans les services sous tutelle, à l'immeuble annexe du Ministère en charge de la défense nationale, à Brazzaville. Au terme de cette visite, les personnels ont l'espoir que l'immeuble qui abrite leurs services pourra être réhabilité.

Reçu par le général de division Prosper Nkonta Mokono, inspecteur général des F.a.c (Forces armées congolaises) et de la gendarmerie nationale, le ministre Mondjo a eu, tout d'abord, une séance de travail avec les chefs des différents services concernés par sa visite. Ceux-ci lui ont fait un exposé sur le fonctionnement de leurs services, notamment la D.g.r.h (Direction générale des ressources humaines), dirigée par le contre-amiral Fulgort Ongobo; l'inspection générale des F.a.c et de la gendarmerie nationale, par le général de division Prosper Nkonta Mokono; le Haut-commissariat des vétérans et victimes des conflits armés, par le général de brigade Victor Moukanda, et la direction centrale des services de santé du Ministère de la défense nationale, par le médecin-général de brigade Pascal Ibata. Partout où il est passé, durant sa visite, le ministre Mondjo a

écouté les doléances qui lui ont été présentées. Il a prodigué quelques conseils et même des remarques, pour la bonne marche des services. Au terme de la visite, le général Prosper Nkonta Mokono a pris la parole, au nom de ses collègues, pour parler du bien-fondé de ce déplacement du ministre: «*Nous avons été nommés à différents postes tels que nous sommes ici. Après cette nomination, nous avons été reçus par le ministre; nous lui avons parlé de nos problèmes et posé nos desiderata. Par la suite, il fallait bien qu'il vienne toucher du doigt ce sur quoi nous avons échangé, pour faire le constat, afin que nous puissions trouver des solutions*», a-t-il expliqué. Toutefois, l'inspecteur général des F.a.c et de la gendarmerie nationale a relevé que, de plus en plus, on parle de la gestion axée sur les résultats, ce qui veut-dire qu'il y a un projet et



Le ministre Mondjo au milieu des officiers pendant la visite.

des objectifs à atteindre, par rapport à ce projet. «*Il faut donc toucher du doigt, aujourd'hui, tous les projets pour que nous sachions réellement qu'est ce que nous voulons? Où est-ce que nous partons et quels sont les résultats? Et à la fin, on peut parler d'une évaluation. Mais, si on vous donne seulement les moyens, sans voir de quoi il s'agit, vous pouvez, simplement, acheter une aiguille et dire que nous avons travaillé. A partir de cette visite, le ministre sait ce qu'il a vu et le niveau atteint aujourd'hui. Il sait aussi ce qu'il veut obtenir. Nous, nous*

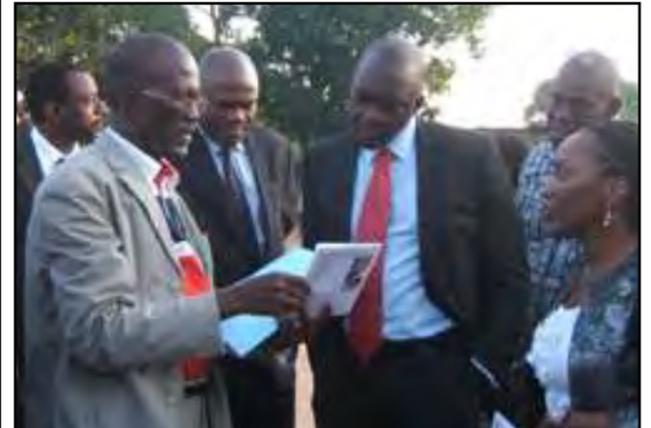
sommes des exécutants, il nous dira exactement ce qu'il retient et nous allons exécuter», a-t-il déclaré. Si rien n'a été dit à la presse concernant le contenu des projets à engager, on peut tout de même signaler que l'immeuble abritant ces services a besoin d'être réhabilité, au regard de sa vétusté. Cet immeuble n'a plus connu d'entretien général depuis que le Ministère des affaires étrangères l'avait quitté au début des années 90.

Alain Patrick MASSAMBA

Quartier Massina (Arrondissement 7 Mfilou, Brazzaville)

Makhtar Diop a visité le site de l'érosion de l'école Joseph Ngaliéma

Le P.e.e.du peut compter sur l'appui de la Banque mondiale pour réaliser ses projets. En effet, en séjour de travail à Brazzaville, le vice-président de la Banque mondiale pour la région Afrique, Makhtar Diop, de nationalité sénégalaise, a visité, mardi 21 mai 2013, en compagnie de Maurice Bouesso, coordonnateur du P.e.e.du (Projet eau, électricité et développement urbain), et de Mme Sylvie Dossou, représentante-résidente de la Banque mondiale au Congo, le site de l'érosion de l'école Joseph Ngaliéma, situé au quartier Massina, dans le septième arrondissement Mfilou, à Brazzaville.



Makhtar Diop suivant les explications de Maurice Bouesso.



Le site de l'érosion de l'école Joseph Ngaliéma.

Pour Maurice Bouesso, les travaux d'aménagement de ce site, qui ont été réalisés par le P.e.e.du, a nécessité 6000 m3 environ de gabions et ce, grâce à ce projet cofinancé par la Banque mondiale et le gouvernement congolais. «*Et donc, cette visite du vice-président de la Banque mondiale à Brazzaville, revêt une importance capitale dans la poursuite des réalisations d'autres projets qui visent à promouvoir la croissance économique et à réduire la pauvreté au Congo*», a-t-il souligné.

Très ému du travail qui a été fourni sur le terrain, Makhtar Diop a déclaré que les travaux réalisés dans ce site se sont faits en un temps record par rapport au délai prescrit. C'est pourquoi, il a exhorté les autorités du P.e.e.du, à compter sur l'appui de la Banque mondiale pour la réalisation de tous les projets, notamment les érosions qui menacent dangereusement les quartiers de la ville de Brazzaville. Car, la Banque mondiale, à travers son assistance et son partenariat, va toujours aider le Congo à combattre, efficacement, la pauvreté et à améliorer les conditions de vie des populations, grâce à un meilleur accès aux services de santé, à l'éducation et à de meilleures opportunités. Signalons que l'ancien ministre de l'économie et des finances du Sénégal, Makhtar Diop, a été élu vice-président de la Banque mondiale pour la région Afrique, le 7 mai 2012, et est le premier Africain francophone à occuper ce poste.

Pascal BIOZI KIMINOU

E.n.v.r-G.t (Ecole nationale à vocation régionale) Génie travaux

Sortie de la troisième promotion de division d'application internationale

L'E.n.v.r-G.t (Ecole nationale à vocation régionale) Génie travaux a clos la formation de sa troisième promotion de division d'application internationale 2012-2013, vendredi 25 mai 2013, au cours d'une cérémonie qui a eu lieu dans la salle de conférences de ladite école, située dans l'enceinte de l'académie militaire Marien Ngouabi, à Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville, sous les auspices du colonel Cyrille Ehini, commandant des écoles des F.a.c (Forces armées congolaises), en présence des colonels Bertrand De Reboul, attaché de défense de France au Congo, Jean-Brice Malonga, directeur de l'E.n.v.r-G.t, du commandant de l'académie militaire Marien Ngouabi, des officiers supérieurs, etc.

Débuté le 10 septembre 2012, le stage de la troisième promotion de division d'application internationale 2012-2013 s'est achevé le 25 mai dernier. Il a concerné un groupe de stagiaires composé de 25 lieutenants représentant 13 pays répartis comme suit: Congo (9); Bénin (1); Burundi (1); Burkina Faso (1); Cameroun (1); Côte d'Ivoire (2); Centrafrique (1); Gabon (2); Guinée Conakry (1); Madagascar (1); Sénégal (2); Tchad (1) et Togo (2). Deux d'entre eux ont été promus au grade de capitaine, en cours de scolarité.

Le but de ce stage de neuf mois est de former des officiers au métier de chef de section de génie travaux. A partir d'un corpus de connaissances spécifiques aux officiers du génie, l'instruction s'articule autour de deux domaines principaux: la filière bâtiment infrastructure opérationnelle et la filière travaux publics. L'ensemble de ces apprentissages sont d'évaluations régulières et orientés vers la réalisation concrète de chantiers dits de restitution, qui correspondent à la mise en application des savoir-faire acquis. Du point de vue de l'instruction, la formation est conduite, quasi exclusivement, par des instructeurs congolais, sans le renfort habituel, pour des modules spécifiques, de spécialis-



François Titi Makop, major de la promotion.

tes militaires français, qui ont pu, en conséquence, se consacrer au soutien des autres formations en cours à l'E.g.t, pendant cette période. Le major de la promotion est le Camerounais François Titi Makop, avec une moyenne de 15,69 sur 20, suivi du Sénégalais Seye Omar (15,26), du Malgache Martin Rakotomanana Andriamanga (14,98), de l'Ivoirien Séverin Diomandé Loua, (14,97) et du Congolais Marteli Mokouri Gambou (14,85). Les officiers stagiaires ont reçu, chacun, leurs certificats et feuilles de notes. Un trombinoscope de la promotion et un insigne de l'école ont été, également, remis à chacun, en sou-



De g. à dr: Bertrand De Reboul, Cyrille Ehini et Jean-Brice Malonga.



Les officiels, officiers stagiaires et invités ont posé pour la postérité.

venir de leur formation. Le président des officiers stagiaires, le Burundais Jean-Paul Bizimana a prononcé le mot du stagiaire dans lequel il a pris l'engagement de continuer à briller par la discipline et l'abnégation, et de garder à l'esprit que le vrai leader ne se contente pas de donner des ordres, il donne l'exemple. Du travail des stagiaires, le lieutenant-colonel Franck Sanchez, directeur des études et de la formation de l'E.n.v.r-G.t, a affirmé que le bilan global de ce stage est très positif, comme en témoignent les résultats. «*Les*

résultats sont bons avec des moyennes individuelles s'échelonnant de 12,66 à 15,69 sur 20. La moyenne générale étant de 14,25 sur 20. L'ensemble des cours et savoir-faire généraux prévus au programme ont été dispensés et semblent acquis. Reste maintenant à chacun d'être utilisé dans la spécialité, afin d'approfondir et entretenir les connaissances acquises, en développant son expérience sur le terrain. Au-delà de ces bons résultats scolaires, je tiens à noter l'excellent état d'esprit de ces lieutenants qui se sont, en toutes

circonstances, très bien comportés», a-t-il confié. Pour sa part, le colonel De Reboul a souhaité que tous les cadres congolais formés dans cette école, à la division d'application et dans les autres stages organisés ici, permettent de remettre sur pied le premier régiment du génie, «*surtout que depuis quelques mois, les F.a.c ont eu la chance de recevoir de nouveaux engins de travaux publics qui permettent de remonter le potentiel matériel de ce régiment. Cela fait partie du contrat signé entre le Congo et la Force africaine en attente*».

Dans son mot de clôture, le colonel Cyrille Ehini a félicité les officiers-stagiaires et les encadreurs de l'école pour le travail accompli, tout en les rassurant que le commandement des écoles ne ménagera aucun effort pour accompagner l'E.n.v.r-G.t dans tout ce qu'elle entreprendra pour son fonctionnement harmonieux. Ce faisant, cette école est en train d'acquiescer une renommée panafricaine, eu égard à la diversité des pays africains qui y envoient des stagiaires.

Alain Patrick MASSAMBA

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA
Notaire

116, Avenue William GUYNET, Immeuble Galerie marchande de l'ARC 1^{er} étage
Centre-ville - Brazzaville

E-mail: lockmaf@yahoo.fr/B.P.: 1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «ROSNOC-CONGO»

Société A Responsabilité Limitée

Au capital de DIX MILLIONS (10 000 000) de Francs CFA

Siège social: 46, avenue William Guynet, Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1^{er} étage
Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du huit avril deux mil treize, reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dénommée «ROSNOC-CONGO», enregistré aux recettes des impôts de Ouenzé, le onze avril deux mil treize, folio 066/2 N° 730, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale: la société a pour dénomination sociale «ROSNOC-CONGO»;
Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée (SARL);

Associés:

- La société «ROSNOC S.L.»
- La société «BUREAU INTER CONTINENTAL»
- La société «CELONY»
- Monsieur DIOKILA NSIMBA Roberto

Capital social: le capital social est fixé à la somme de DIX MILLIONS (10 000 000) F. CFA. Il est divisé en MILLE (1.000) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité par les associés;

Siège social: le siège social est fixé à Brazzaville, au n° 46 avenue William Guynet, Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1^{er} étage, entre l'immeuble ex-Central Bar Braz-

zaville (République du Congo);

Objet social:

La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:

- Promotion immobilière;
- Construction;
- Achat-Vente de terrain;
- Bâtiment et travaux publics;

Dépôt légal: le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date à Brazzaville du vingt-cinq avril deux mil treize (25/04/2013), sous le numéro 13 DA 495;

Immatriculation: la SARL «ROSNOC-CONGO» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/13 B 4272 du vingt-cinq avril deux mil treize (25/04/2013);

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
- Gérant statutaire: Monsieur ORTEGA CANO PEDRO

POUR AVIS

Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA

Chambre Départementale des Notaires de Brazzaville
Office Notarial Me Jean Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA
Boulevard Denis SASSOU NGUËSSO, Centre-ville - B.P.: 13861
Tél.: 06 665.65.90 – 05 558.52.96 – 05 543.03.93
E-mail: etudebouboutou@yahoo.fr République du Congo.

RAY IMMO

Société Civile Immobilière/Capital social: 1.000.000 francs CFA
Siège social: Brazzaville, 55 Avenue Edith Lucie BONGO, Mpila, République du Congo
RCCM: 13 D 167- République du Congo

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique en date du 21 mai 2013, reçu par Maître Jean Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire titulaire d'un Office à la résidence de Brazzaville, enregistré le 22 mai 2013, à la recette des Impôts de Bacongo, folio 92/11, numéro 1327, il a été constitué une Société Commerciale, présentant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société Civile Immobilière;

Dénomination sociale: RAY IMMO;

Siège social: Brazzaville, 55 de l'Avenue Edith Lucie BONGO, Mpila, République du Congo;

Capital social: Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisés en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires;

Objet social: la Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'Etranger, les activités suivantes:

- Achat - Vente - Location; Construction et Gestion Immobilière et, plus généra-

lement, l'exploitation par bail.

Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société;

Durée: La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier;
Gérance: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur OBAMBI Raymond, avec les pouvoirs les plus étendus en pareille matière;

Dépôt au Greffe: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 22 mai 2013, sous le numéro 13 DA 583;

Immatriculation: La Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 22 mai 2013, sous le numéro 13 D 167.

Pour insertion

Maître J.B. BOUBOUTOU-BEMBA
Notaire

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
PROJET DE REDUCTION DES EMISSIONS LIEES A LA DEFORESTATION ET A LA DEGRADATION FORESTIERE
Don IDA n° TF010691
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 551 96 11, E-mail: prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 13/MEFPPI/PRCTG-PREDD/13

«Recrutement d'un Expert local Documentaliste du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation Forestière (PREDD)»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don (TF010691), pour le financement des activités du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Expert local Documentaliste du PREDD.

2. L'objectif de la mission de l'Expert local Documentaliste du Projet REDD est d'organiser le fonds documentaire y compris la publication des documents du Projet REDD. La durée de la mission est de vingt trois (23) mois.

3. Pour une meilleure préparation du Projet REDD, le Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) a été chargé par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) de gérer les fonds d'avance alloués par l'IDA et de conduire les activités de passation des marchés et de gestion financière.

4. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- les copies certifiées conformes des diplômes;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission: année, nom et adresse complète du représentant du client);
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant:

- Niveau BTS ou Licence (Bac + 3) dans le domaine de la documentation, archivage, communication ou équivalent; - Expérience d'au moins un (01) an dans la fonction de documentaliste dans le domaine de la REDD+ ou de la Gestion Forestière Durable; - Utilisation d'au moins un logiciel de gestion documentaire; - Parfaite maîtrise du français et des deux langues nationales du pays (lingala/kituba); - Bonne connaissance des outils informatiques, notamment: Word, Excel, Powerpoint et Internet; - Utilisation d'un logiciel de gestion documentaire adapté au processus REDD+ est un atout.

5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

6. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 14 h 00.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le jeudi 13 juin 2013:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo;
Derrière le Commissariat Central
Courriel: prctg@yahoo.fr
Brazzaville, le 23 Mai 2013

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU

ECOLE PRIMAIRE • COLLEGE • LYCEE • INTERNAT



VENEZ EN FAMILLE VISITER L'ISFA
JOURNÉES PORTES OUVERTES
le Samedi 1^{er} juin 2013 • de 10h à 16h30

L'établissement est situé en périphérie nord de Brazzaville. Il offre, ainsi, un cadre agréable et favorable aux apprentissages dispensés et contribue également au mieux-être des élèves.

L'un de ses atouts majeurs est de posséder un internat où les élèves pensionnaires séjournent en semaine et un week-end sur deux. Ainsi, l'accompagnement des élèves sur le chemin de la réussite se traduit par un encadrement non seulement pédagogique mais aussi éducatif.

L'ISFA aujourd'hui:

- . 18 salles de classe
- . laboratoires: SVT, technologie et langues
- . 2 internats (filles et garçons)
- . 1 restaurant scolaire
- . 1 amphithéâtre
- . 1 centre de documentation et d'information
- . 1 infirmerie
- . 1 blanchisserie
- . 1 espace sportif

Calendrier des tests d'admissions:

- Session 1: Samedi 29 juin 2013
- Session 2: Vendredi 5 juillet 2013
- Session 3: Samedi 24 août 2013
- Session 4: Samedi 31 août 2013
- Session 5: Samedi 7 Septembre 2013
- Session 6: Samedi 14 Septembre 2013

Rentrée scolaire 2013-2014: Lundi 16 septembre 2013

Les préinscriptions ont déjà commencé.

Renseignements et demande de dossier de préinscription:

INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE
BP 311 BRAZZAVILLE-CONGO
Par téléphone: 00 (242) 05 549 44 07
06 642 96 07

En ligne: secretariat@institut-st-francois-brazza.com
Site: www.institut-st-francois-brazza.com

Association des femmes juristes du Congo

Le pari de la parité entre l'homme et la femme au bout de la sensibilisation

Avec l'appui du Pnud (Programme des Nations unies pour le développement), l'Association des femmes juristes du Congo, présidée par Mme Jocelyne Milandou, a organisé, du 21 au 23 mai 2013, un atelier de sensibilisation sur l'avant-projet de loi relatif à la parité homme-femme au Congo, sur le thème: «La parité, un facteur de développement». Au Palais des Congrès, à Brazzaville. Cet atelier a eu pour but d'intensifier les campagnes sur la parité et les inégalités entre l'homme et la femme au Congo et d'accélérer le processus d'adoption de cet avant-projet de loi sur la parité.

L'atelier, véritable engagement des femmes, a regroupé 100 participants, hommes et femmes, pour entreprendre des campagnes de sensibilisation, afin d'accélérer le processus d'adoption de l'avant-projet de loi sur la parité. Les femmes, réunies autour de l'Association des femmes juristes du Congo, mènent, en effet, ce combat auprès des pouvoirs publics, pour avoir toutefois constaté qu'au Congo, dans les sphères de décision, les femmes sont sous représentées. D'où tout l'intérêt de cet atelier sensibilisant sur le concept de parité, afin de porter haut, sur le territoire national, l'importance de cet avant-projet de loi.

A la clôture, Jocelyne Milandou, présidente de l'Association des femmes juristes du Congo, félicitant les

participants pour le travail réalisé, a dit: «Conformément au constat fait par les chefs d'Etat en matière d'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique, à savoir que les obstacles et les défis majeurs persistent, les participants intégrant cette dynamique, ont contribué, de manière substantielle à des travaux de qualité. En effet, la déclaration solennelle pour l'égalité de genre en Afrique de l'Union Africaine de juillet 2004, à Addis-Abeba, a, notamment, recommandé de promouvoir et d'étendre le principe d'égalité entre les hommes et les femmes à tous les organes de l'Union Africaine, au niveau national et local. Vous avez ainsi contribué à la dissémination de cette directive, en prenant part à ce séminaire.»

Pour Eloi Kouadio IV, représentant du Pnud par intérim au Congo, «la situation de la femme congolaise tend à



De g. à d.: Philippe Ongagna, Eloi Kouadio IV et Jocelyne Milandou.

s'améliorer, progressivement. Le gouvernement ne cesse de consentir des efforts. Des efforts qui méritent d'être poursuivis, pour une meilleure égalité en ce qui concerne le couple homme-femme, depuis la base de la structure sociale, jusqu'aux hautes sphères de prise de décision, au niveau local et national.»

Il a, en outre, exhorté les acteurs de la société civile, tout comme les partenaires au développement, à continuer, à travers des initiatives comme cet atelier, d'accompagner les efforts du gouvernement.

Relevant que les inégalités constituent des facteurs structurels du sous-développement, le Représentant par inté-

rim du Pnud a conclu: «Il n'est point question, désormais, de démontrer que ce sont les femmes qui sont les plus exposées

aux conséquences de la paupérisation et de la persistance de la pauvreté.»

Au terme des travaux, les participants ont fait des recommandations à l'endroit du gouvernement, en général, et du Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, en particulier. Pour accélérer le processus d'adoption de l'avant-projet de loi sur la parité.

Aux bailleurs de fonds, ils ont préconisé de financer les activités d'intensification des campagnes de sensibilisation sur la parité et les inégalités de genre.

A la société civile, la mise en place d'une plate-forme multisectorielle, pour suivre la

mise en œuvre de la loi. Clôturant cet atelier, Philippe Ongagna, directeur général des droits humains et des libertés fondamentales, qui l'a ouvert, a rappelé aux femmes «combien est long ou a été long le combat pour l'émancipation de la femme, en général, et pour la femme congolaise, en particulier. L'émancipation de la femme et la reconnaissance de tous ses droits a été, tout le long de l'histoire, un long processus, parfois, semé d'embûches. Mais, que les femmes du monde ont pu remporter, grâce à leur opiniâtreté, grâce à leur ténacité, à la force de leur conviction, la force de leur engagement.»

En insistant, une fois de plus: «La fin de l'atelier ne met, sans doute, pas fin au combat de la femme et au processus de son intégration sociale. Il vous faut, donc, encore davantage d'engagement, davantage de détermination, pour remporter, toujours et toujours, de merveilleuses victoires.»

Reste aux femmes de bien mener leur plaidoirie auprès des pouvoirs publics, afin de gagner, un jour, au Congo, la question de parité entre l'homme et la femme. Sinon....

Signalons que la cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de: Jeanne Emelie Ngoto, 1^{ère} vice-présidente du Sénat, du député Fylla Lémina et de Eloi Kouadio IV, représentant du Pnud par intérim au Congo.



Photo de famille.

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PORTEFEUILLE PUBLIC, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Baongo-Brazzaville

N°042/13/MFBPP/DGID/DEFFD/DDIB/DCHPFB

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Baongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

| N° D'ORDRE | N° DE RÉQUISITION | RÉFÉRENCES CADASTRALES | QUARTIERS | ARRONDISSEMENTS/DISTRICTS | REQUÉRANTS |
|------------|-------------------|--|---------------------------------------|---------------------------|--|
| 01 | 5873 du 15/05/12 | Section BG, bloc- Pile 12, Sup. 377,40m ² | Quartier Kombo Kibouendé II | Mfilou | Mlle ONDONGO Gineva Destinée |
| 02 | 6778 du 08/10/12 | Section AG, bloc-, Pile 6 bis, Sup. 192,59m ² | 1, rue Alphonse Bitsindou (Kinsoundi) | Makélékélé | M. BIZITOU Prosper |
| 03 | 6776 du 08/11/12 | Section-, bloc-, Pile 12, Sup. 283,50m ² | 16, avenue de la Grenade (Kahounga) | Mfilou | Société Airtel Congo S.A. |
| 04 | 6775 du 08/11/12 | Section-, bloc-, Pile---, Sup. 200,24m ² | 6, rue Kibiadi (quartier Moussosso) | Makélékélé | Société Airtel Congo S.A. |
| 05 | 1468 du 19/10/12 | Section BG, bloc-, Pile 3 bis, Sup. 450,00m ² | Rue Mpira (quartier Itatolo) | Mfilou | Mme ELENGA Sidonie |
| 06 | 1633 du 27/03/13 | Section C, bloc-, Pile 440, Sup. 306,24m ² | 440, rue Makita | Makélékélé | Mme SIASSIA MASSOLOLA Marie |
| 07 | 1041 du 07/11/11 | Section 02, bloc-, Pile 18, Sup. 350,79m ² | 18, rue Boupanda (Diata) | Makélékélé | Mme MOUSSOUNGOU Trinité Scheckinah |
| 08 | 1629 du 20/03/13 | Section AQ, bloc-, Pile 3, Sup. 292,00m ² | Quartier la Frontière | Moungali | Mme BAHOUKA DEBAT Sylvie Virginie |
| 09 | 1639 du 29/03/13 | Section C2, bloc-, Pile 790, Sup. 748,89m ² | Case 790 (quartier Mpissa) | Baongo | M. MILANDOU NKEWA Urbain Emile |
| 10 | 836 du 05/07/11 | Section P13, bloc-, Pile 8, Sup. 728,8m ² | Quartier Kimbouala Cité des 17 | Mfilou | M. CHI CHENGFWANG |
| 11 | 837 du 05/07/11 | Section P13, bloc-, Pile 01, Sup. 400,00m ² | Quartier Kimbouala Cité des 17 | Mfilou | M. LEMBE Serge Hervé |
| 12 | 1630 du 25/03/13 | Section-, bloc-, Pile-, Sup. 27ha 01a 42ca | Village Bissinza (Goma Tsé-Tsé) | Pool | Société Solid Group 11-11 |
| 13 | 7046 du 17/01/13 | Section B, bloc-, Pile 1, Sup. 440,00m ² | Diata | Makélékélé | M. TSINDA Pierre |
| 14 | 7090 du 29/01/13 | Section BD, bloc-, Pile 1, Sup. 251,03m ² | Av. de Grillage (Télévision Nkombo) | Mfilou | M. MOSSINDZAON Aymar Hermann |
| 15 | 7241 du 25/02/13 | Section G, bloc-, Pile 264, Sup. 819,00m ² | 264, rue Mbama | Baongo | Mme MATHAS NSANA BAYENGUIZA Marjorie L. |
| 16 | 7242 du 25/02/13 | Section G, bloc 28 Pile 09, Sup. 250,88m ² | 15, rue Jules Grevy | Baongo | Mme MATHAS NSANA BA YENGUIZA Marjorie L. |
| 17 | 575 du 17/12/10 | Section C2, bloc-, Pile 331, Sup. 384,00m ² | 331, rue Emile Biayenda | Baongo | M. TSABA Noël |
| 18 | 1485 du 29/10/12 | Section-, bloc-, Pile 4 Sup. 436,39m ² | 11, rue Mpaka-Biza | Mfilou | M. NTSIKATIA Donald Gervelle |
| 19 | 1557 du 17/01/13 | Section-, bloc-, Pile 2, Sup. 900,00m ² | Quartier Kombé | Madibou | M. NTSIKATIA Herman |
| 20 | 1579 du 08/02/13 | Section AM, bloc-, Pile 7, Sup. 439,11m ² | 13, rue Mbamama | Mfilou | Société SCIFAB |
| 21 | 1574 du 27/02/13 | Section-, bloc 9, Pile 75, Sup. 500,00m ² | Kombé | Madibou | M. NTANDOU Théophile |
| 22 | 1597 du 27/02/13 | Section C, bloc-, Pile 6, Sup. 383,09m ² | 872, rue Nzoungou | Baongo | M. NTANDOU Théophile |
| 23 | 1650 du 08/04/13 | Section BD, bloc 4, Pile 13, Sup. 367,54m ² | 44, rue de la Plaine (Mikalou II) | Mfilou | Mme NGUELELE Louise |
| 24 | 1292 du 12/07/12 | Section AU, bloc- Pile 2, Sup. 1049,92m ² | 4 rue Nzalata | Madibou | Mme MANGOUANDA BIDZEMO Antoinette |
| 25 | 1657 du 11/10/13 | Section AN, bloc- Pile 03, Sup. 823,62m ² | Avenue Ngangouélé | Mfilou | M. MA YALA Maurice |
| 26 | 1612 du 11/03/13 | Section F, bloc-, Pile 5, Sup. 142,74m ² | 19, rue Jolly | Baongo | M. DIASSISSOUA Martin |
| 27 | 1632 du 26/03/13 | Section F, bloc-, Pile 10, Sup. 348,46m ² | 23, rue Jeanne d'Arc | Baongo | M. Calixte Mardi-Gras NDALA |
| 28 | 1637 du 29/03/13 | Section AN, bloc-, Pile 7 bis, Sup. 215,66m ² | Avenue Ngamaba | Mfilou | M. KOUNOU Arnaud Blaise |
| 29 | 1568 du 30/01/13 | Section AP, bloc- Pile 9 bis Sup. 180,00m ² | 8, rue Louvizi | Mfilou | M. BABELA MANANGA Gesmain |
| 30 | 780 du 13/05/11 | Section-, bloc-, Pile-, Sup. 619,50m ² | Quartier Mabi (Kinkala) | Pool | Eglise des Assemblées de Dieu du Congo |
| 31 | 7180 du 14/02/13 | Section AN, bloc-, Pile 03, Sup. 205,50m ² | 5, rue Mouandi Mpika (qtier Mbouala) | Mfilou | M. KOKOLO MOUTIMA |

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Brazzaville, le 23 Mai 2013



Pour insertion légale
Guy Roger MASSA
Inspecteur des Impôts

Eglise catholique au Congo

Mgr Bienvenu Manamika, évêque du nouveau diocèse de Dolisie

L'Eglise catholique au Congo s'est enrichie, avec l'érection du diocèse de Dolisie, et la nomination de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou comme premier évêque dudit diocèse. La nouvelle a été annoncée officiellement, vendredi 24 mai 2013, jour où l'Eglise catholique célèbre la Mémoire liturgique de la Vierge Marie Auxiliatrice. A Kinkala, c'est Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque du lieu et président de la Conférence épiscopale du Congo qui a publié la nouvelle, en la cathédrale Sainte-Monique, à 11h. A la même heure à Dolisie, Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, a lui aussi publié la nouvelle en l'église Saint-Paul Apôtre, comme ce fut également le cas au Vatican, à 12h, heure de Rome. Avec l'érection du diocèse de Dolisie et la nomination de Mgr Manamika, jusqu'ici vicaire général de Kinkala, le nombre des diocèses du Congo passe à 9, ainsi que le nombre des membres de la Conférence épiscopale du Congo.

Longtemps attendue, l'érection du diocèse de Dolisie a été accueillie comme un signe de consolation, par l'ensemble des chrétiens du Congo, et par ceux de Dolisie, en particulier. Tout le monde a éprouvé une immense joie, et a manifesté sa gratitude vis-à-vis de Sa Sainteté le Pape François, pour cette décision qui honore l'Eglise du Congo et le département du Niari, qui héberge le nouveau diocèse.

Ayant appris la nouvelle, Mgr Daniel Mizonzo a aussitôt fait le déplacement de Dolisie, où il a annoncé cette importante décision du pape, en présence des membres de l'équipe presbytérale de la paroisse Saint-Paul Apôtre et d'autres prêtres venus des paroisses riveraines, ainsi que quelques fidèles laïcs réunis dans cette église qui

canoniquement, devient la cathédrale du nouveau diocèse. Le nouveau diocèse de Dolisie est issu du démembrement de celui de Nkayi, comprenant jusqu'ici les départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou. Géographiquement, il correspond au département administratif du Niari. Suffragant de l'archidiocèse de Brazzaville, il s'étend sur une superficie de 25.930 km². Il fait frontière au nord avec la République gabonaise, à l'est avec le diocèse de Nkayi dont il est issu, au sud avec la République Démocratique du Congo et à l'ouest avec le diocèse de Pointe-Noire. Sa population est estimée à 90.000 âmes, pour 71.000 catholiques, disséminés sur 11 paroisses dont 5 quasi-paroisses. Le diocèse compte 30 prêtres séculiers et deux prêtres réguliers (religieux), 6



Mgr Bienvenu Manamika et son évêque d'antan, Mgr Portella.

diacres, 6 religieuses et 25 séminaristes (statistiques à vérifier). Dans le communiqué de la Nunciature apostolique annonçant l'érection du diocèse et la nomination de Mgr Manamika, on lit: «Ces dispositions du Pape François sont une nouvelle manifestation de la sollicitude pastorale à l'égard de la communauté catholique en République du Congo et du peuple congolais. Avec celles du Pape Benoît XVI, du 22 février dernier, elles complètent la restructuration administrative de l'Eglise au Congo, pour son meilleur service auprès du peuple de Dieu et de l'évangile». Rappelons que Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou est le troisième évêque congolais nommé en cette année de la foi, après NNSS. Urbain Ngasson-

go, évêque de Gamboma et Miguel Angel Olaverri Arroniz, évêque de Pointe-Noire, nommé le 22 février 2013, en la fête de la Chaire de Saint-Pierre Apôtre. Depuis l'annonce de sa nomination, les chrétiens de Dolisie se disent impatients de recevoir leur nouvel évêque. Une nomination qui disons-le, tout de même, apaise les esprits et élargit tant de soupçons qui pesaient longtemps sur l'érection de ce nouveau diocèse dont Mgr Ernest Kombo, S.J., alors évêque de Nkayi, avait d'ores et déjà acquis le site devant abriter l'évêché. Bon vent et fructueux ministère au nouvel évêque! (Ci-contre, le Cv du nouvel évêque).

Aristide Ghislain NGOUMA

Curriculum vitae du nouvel évêque

Monseigneur Bienvenu Manamika Bafouakouahou est né le 16 octobre 1964 à Brazzaville, dans une famille catholique pratiquante. Sa mère (en vie), est particulièrement engagée dans le mouvement Legio Mariae de la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké (archidiocèse de Brazzaville).

Après ses études primaires à Bangui, en République Centrafricaine, et secondaires au séminaire Saint Jean de Kinsoundi à Brazzaville, il est envoyé pour la formation sacerdotale aux Facultés catholiques de Kinshasa (RDC), où il obtient successivement les licences en philosophie et en théologie et la maîtrise en droit canonique.

Le 29 août 1993, il est ordonné prêtre pour le diocèse de Kinkala, par S.E. Mgr Barthélemy Batantu, archevêque de Brazzaville.

Après l'ordination sacerdotale, l'abbé Bienvenu est professeur et formateur au Petit séminaire du diocèse de Kinkala, à Mindouli, où il est aussi collaborateur pastoral dans la paroisse des Saints Martyrs d'Ouganda.

En novembre 1996, son évêque l'envoie en Espagne pour les études en droit canonique à l'Université pontificale de Salamance, où il reste jusqu'à la fin de l'année 2003.

Pendant son séjour d'études en Europe, achevé par un doctorat en droit canonique, avec une dissertation sur le Conseil presbytéral, l'abbé Manamika exerce le service pastoral comme coopérateur à la paroisse Maria Mediadora de Salamance (1998-1999) et, successivement, comme curé de Paray-Vieille-Poste, dans le diocèse d'Evry, en France (2000-2003).

Rentré au Congo, dans son diocèse de Kinkala, il est nommé vicaire judiciaire et, à partir d'octobre 2004, vicaire général. De 2004 à 2010, il a été curé de la cathédrale Sainte-Monique de Kinkala. Il est aussi professeur de droit canonique au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda de Kinsoundi, à Brazzaville.



Le nouvel évêque.

France

Franc-maçon, le père Pascal Vesin est démis de ses fonctions

Dans un communiqué du diocèse d'Annecy en France, daté du 26 mai 2013, nous apprenons que Mgr Yves Boivineau, évêque d'Annecy, a démis de ses fonctions sur demande du Saint-Siège, le père Pascal Vesin, curé de la paroisse Sainte-Anne d'Arly-Montjoie, à Megève en Haute-Savoie. Il lui est reproché son appartenance à la franc-maçonnerie, où il est adhérent d'une loge du Grand Orient de France depuis 2001. Ci-après, le communiqué rapporté.

«Au motif de son appartenance active à une loge maçonnique, un prêtre est démis de ses fonctions par Mgr Yves Boivineau, évêque d'Annecy, sur la demande de Rome. En effet, malgré l'incompatibilité des principes sur le plan de la foi et de ses exigences morales, le père Pascal Vesin, curé de la paroisse Sainte-Anne d'Arly-Montjoie, à Megève en Haute-Savoie, est adhérent d'une loge du Grand Orient de France depuis 2001. Informé en 2010 par courrier anonyme, l'évêque a interrogé l'intéressé qui a nié. Confronté en 2011, il lui a été demandé de quitter la franc-maçonnerie pour se consacrer à son ministère de prêtre. L'intéressé, optant pour la «liberté absolue de conscience» selon la formule consacrée, a affirmé son intention de vivre la double appartenance. Espérant qu'un chemin était possible, l'évêque, avec l'accord de Rome, a poursuivi le dialogue amorcé afin de lui permettre de revenir sur ses positions. Dès le départ, le père Vesin a été clairement informé de la sanction encourue. Il a tout de même choisi de ne pas renoncer à la franc-maçonnerie. En mars dernier, intervenait la décision de la Congrégation pour la doctrine de la foi. L'évêque a demandé auprès de la Nunciature apostolique le délai nécessaire pour prévenir son conseil presbytéral (conseil d'une quinzaine de prêtres délégués du diocèse d'Annecy). Trois membres de ce conseil ont été mandatés par leurs pairs pour rencontrer leur confrère. Le père Vesin a réitéré sa volonté de rester au sein de la franc-maçonnerie. L'évêque lui a donc notifié les conséquences de son choix. Cette ultime étape franchie, rien ne reste fermé, selon la volonté de l'évêque: la peine, dite «médicinale», peut être levée. Il appartient au père Pascal Vesin de manifester clairement sa décision de revenir vers l'Eglise. La miséricorde va de pair avec la vérité».

somme de propositions concrètes qui se résument en termes de conversion profonde et de témoignage authentique. Dans l'assomption de sa mission prophétique au Congo, l'Eglise doit jouer le rôle de «sentinelle» (*Africae Munus*, n°30) en annonçant la Bonne Nouvelle du salut, en renonçant aux tendances nocives dominantes et en dénonçant les antivaleurs.

En cette année de la foi, faisons donc de la lutte contre les antivaleurs notre cheval de bataille au niveau personnel, familial et social. Puisse l'Esprit-Saint

nous inspirer afin que nous puissions traduire en acte ce message prophétique de la Conférence épiscopale du Congo. «On t'a fait savoir, homme, ce qui est bien, ce que Yahvé réclame de toi: rien d'autre que d'accomplir la justice, d'aimer avec tendresse et de marcher humblement avec ton Dieu» (Michée 6,8).

Fabrice N'SEMI
Stagiaire à la paroisse
Saint Pierre de Nzambi
(Diocèse de Pointe-Noire)
www.semi.onlc.fr

Relecture du message de la 41^{ème} Assemblée plénière de la C.e.c

Sur le front de la «lutte contre les antivaleurs»

Du 8 au 14 avril dernier à Brazzaville, nos évêques ont planché sur «la lutte contre les antivaleurs» qui connaissent une montée vertigineuse dans notre pays. Après la pauvreté l'année écoulée, les évêques étendent sur la table de dissection nombre d'antivaleurs dont la lutte contribuerait à maintenir largement ouvertes les portes de la foi au Congo. Cette anatomie sociale est parfaitement accordée à la mission de l'ensemble de l'Eglise-Famille de Dieu au Congo, mission qui consiste à être «sel de la terre et lumière du monde» (Mt 5,13.14), dans la droite ligne de la seconde Assemblée spéciale pour l'Afrique du synode des évêques.

En effet, ce message se veut une interpellation et une invitation à la conversion des cœurs, au renouveau des pratiques, à la transformation des mentalités, au changement d'attitudes sur bien des secteurs de notre vie. De la corruption aux atteintes contre les valeurs démocratiques, en passant par l'incivisme, les déviances sexuelles, l'impunité et autres, les évêques pointent avec des précisions chirurgicales les antivaleurs qui consacrent l'installation de notre pays dans la «civilisation de la dépravation des mœurs». Ainsi, tous les fidèles du Christ sont invités à un sursaut d'engagement sur ces chantiers afin que le Règne de Dieu transparaisse sur toute l'étendue de notre territoire national et dans les comportements de tous ceux qui y vivent.

Cette prise de position de l'épiscopat congolais se greffe à tant d'autres dans le passé, allant dans le sens d'un plaidoyer au service du renouveau dans la foi (Message lors de la

célébration du centenaire de l'évangélisation du Congo, Loubomo, 6 mars 1983), de l'engagement politique, de la non-



Fabrice N'semi.

violence, de la fraternité (Brazzaville, 20 septembre 1990), de la paix, de la réconciliation (Brazzaville, 6 août 1993), de la reconstruction (Dolisie, 20 mars 1994) et du discernement chrétien devant les choix (Braz-



Les évêques du Congo à l'issue de leur assemblée plénière sur les antivaleurs.

zaville, 26 avril 1997). D'où ce patchwork des messages antérieurs cousus avec la fibre de l'espérance. Aujourd'hui, tout en ouvrant ce front de lutte contre les antivaleurs, les évêques poursuivent leur mission première, celle qui consiste à annoncer l'évangile (*Lumen Gentium*, n°25). Bien plus, en étroite solidarité avec la destinée naturelle et surnaturelle de l'ensemble de la famille humaine, ils explorent les attentes, les ressources et les expressions de la nouvelle évangélisation, afin que la physionomie du Congo «se modèle toujours plus sur l'enseignement toujours actuel du Christ, vraie lumière du monde et authentique sel de la terre» (Benoît XVI, *Africae Munus*, n°159).

Ce que faisant, la sonnette d'alarme des évêques a pour point de mire toutes les forces vives de la nation congolaise: la famille, la société, les pouvoirs publics, l'Eglise, etc. Tous (pères, mères, jeunes, enfants, hommes politiques, gouvernants, prêtres, religieux, religieuses, fidèles laïcs, hommes et femmes de bonne volonté) doivent prendre leurs responsabilités dans cette lutte contre les antivaleurs. Car, affirment les évêques, «ne voilons pas la vérité, notre pays est un grand malade. Tous les membres de la communauté doivent se retrouver pour partager la compassion et apporter leur contribution pour sa guérison». In fine, nos pasteurs ont soumis à tous et à chacun une

Paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangai (archidiocèse de Brazzaville)

Accueil de Mgr Urbain Ngassongo et confirmation de 156 catéchumènes

Dimanche 19 mai 2013, en la solennité de la Pentecôte, Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, était l'hôte des paroissiens de Saint Jean-Baptiste de Talangai. Accueilli dans une joie immense par la communauté chrétienne paroissiale en liesse, l'évêque de Gamboma a célébré sa première messe dans cette paroisse après son ordination épiscopale et sa prise de possession canonique du siège diocésain de Gamboma, le dimanche 21 avril dernier. A cette occasion, il a administré le sacrement de confirmation à 156 catéchumènes de deux paroisses: 102 de Saint Jean-Baptiste et 54 de Saint Joseph Tout pour le Peuple. Autour de l'évêque, il y avait une vingtaine de prêtres venus pour la plupart des diocèses de Gamboma et d'Owando.

Parmi les prêtres, figuraient, les abbés Paul Babindamana, Teddy Okemba et Ulrich Klaus Nsende Misamou, respectivement curé, vicaire et diacre de la paroisse. On pouvait noter également la présence des représentants de l'Armée du salut et de l'Eglise évangélique du Congo. De même, la présence du député de la première circonscription électorale de Talangai, Hyacinthe Ingani, ainsi que de nombreux invités, venus de partout, parmi lesquels Félix Nkounkou, l'un des pionniers de la paroisse, fondateur de la schola populaire et de la chorale Echo du désert et Jean Nguaia, premier responsable du groupe des enfants de chœur de 1972 à 1989. Au cours de cette messe qui a duré quatre heures, 156 catéchumènes ont reçu le sacrement de confirmation, des mains de Mgr Ngassongo. Les chants étaient exécutés par la chorale Saint Jean-Baptiste (chorales Echo du désert et le Jourdain, fusionnées) alternant avec la schola populaire paroissiale. Alors que de nombreux fidèles chrétiens venus d'ici et là avaient pris d'assaut la cour paroissiale, pour participer à l'eucharistie présidée par un évêque fils de la paroisse: Mgr Urbain Ngassongo. Dans la foule, on pouvait reconnaître les anciens enfants de chœur, les encadreurs de la communauté d'enfants Yamboté, les catéchistes, les parents et amis, venus soutenir celui

qui des années durant fut leur compagnon et qui a été élevé à la dignité épiscopale. Au début de la célébration, l'abbé Paul Babindamana, a dans son mot de bienvenue, souligné que le mois de mai 2013,



Une vue des candidats à la confirmation.

va occuper indubitablement une place de choix dans les annales de l'histoire de la paroisse Saint Jean-Baptiste, comme un mois de référence. «En effet, il vient de marquer d'une empreinte indélébile, la messe de prémices de Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, fils de cette paroisse, qui a servi le Seigneur dans le groupe des enfants de chœur, catéchiste et animateur de la communauté d'enfants Yamboté, sans oublier d'autres services qu'il a rendus avec brio, pour le bien-être des paroissiens». Et avant l'homélie,



Mgr Urbain Ngassongo pendant l'administration du sacrement.

les enfants Yamboté ont déclamé un poème portant sur la vie pastorale de l'évêque. Prononcée en français et en lingala, Mgr Urbain Ngassongo a

remis à l'évêque de Gamboma. Le conseil pastoral paroissial lui a offert un important mobilier et autres accessoires, pour lui permettre de s'installer dans son diocèse et de se souvenir des paroissiens de Talangai. Vers la fin de la célébration, Mme Pauline Ayessa, vice-présidente du conseil pastoral paroissial, a au nom des deux conseils paroissiaux, remercié l'évêque de Gamboma d'avoir accepté l'invitation de venir en la paroisse Saint Jean-Baptiste, présider l'eucharistie en la solennité de la fête de Pentecôte, malgré son agenda épiscopal très chargé. Elle a ensuite félicité la commission d'organisation de cette cérémonie pour le travail fourni, l'ensemble de la communauté paroissiale, ainsi que les chrétiens venus d'ailleurs et pour l'accueil réservé à l'évêque de Gamboma.

beaucoup insisté dans son homélie, sur l'amour et l'unité qui doivent caractériser un bon chrétien partout où il se trouve, quel que soit son milieu de vie. En clair, l'évêque de Gamboma a exhorté les chrétiens de Talangai au travail, à l'amour et à l'unité. «Un chrétien c'est celui qui prêche par un bon exemple, dans le quartier, au marché, au service, à l'école, au champ, à l'image des premières communautés chrétiennes d'Israël», a-t-il affirmé. Pendant l'exécution du chant d'action de grâces, divers dons en vivres et non-vivres ont été

remis à l'évêque de Gamboma. Très ému par l'accueil et la grande mobilisation dont il a été l'objet de la part des fidèles chrétiens, ainsi que les divers dons qui lui ont été offerts, Mgr Urbain Ngassongo, a remercié le curé et les deux conseils paroissiaux pour tous les bienfaits à son égard. Il a promis de distribuer une partie des dons au séminaire, afin de venir en aide aux séminaristes et aux formateurs pour un meilleur dynamisme dans le travail.

Pascal BIOZI KIMINOU

Les inédits d'un pontificat

Le style du Pape François

Tous les matins désormais, le Pape dit sa messe dans la chapelle de la Maison Sainte Marthe où il continue de résider. Il est de tradition que les papes invitent une poignée de fidèles à venir à ces messes matinales. Je ne me rappelle pas le nombre de fois où, sous Jean-Paul II, je recevais des coups de fil pressés de compatriotes tenant à tout prix à prendre part à cette traditionnelle messe du Pape qui se déroulait alors dans la chapelle Redemptoris Mater, la chapelle privée du Pape!

Sous Benoît XVI, cette tradition a été abolie. Les motifs sont dans le grand âge du Pape (qui avait déjà 80 ans passés quand il est monté sur la chair de Saint-Pierre). Mais il s'y mêle aussi, si j'ai bien compris ces choses qui ne sont généralement pas discutées sur la place publique, des considérations sécuritaires. Les services allemands qui sont venus donner un coup de main à la Garde suisse pontificale pour veiller sur leur «compatriote» Benoît XVI avaient imposé que soient évités tous les rassemblements où le Saint-Père était exposé trop directement aux lubies possibles de quelque fantaisiste.



Le Pape François.

D'ailleurs, on se rappelle la date du 25 décembre 2009. Ce jour-là, je ne pus contenir mon «Oh! Il se passe quelque chose» devant le micro, lorsqu'une femme suisse, déséquilibrée mentale, se jeta sur le Pape en procession pour la messe de minuit! Et puis, dans tous les esprits reste vivace le grave attentat contre Jean-Paul II, le mercredi 13 mai 1981, au cours duquel le Pape ne dut la vie sauve qu'à l'intercession de la Vierge Marie! Donc, les risques sont réels dans de telles circonstances. Mais fallait-il renoncer à ce moment privilégié d'annoncer la Parole de Dieu aux fidèles? François (cela continue de me résonner comme un manque de respect à la personne du Pape décidément!) a répondu que non. Mais comme son style compte autant que le message dont il est porteur, il l'a fait en «déplaçant» le lieu de célébration. Il dit cette messe désormais dans la petite chapelle de la Maison Sainte Marthe. Et ceux qui y prennent part ont d'abord été les 4000 employés du Vatican, reçus sans leur famille par petits groupes. C'est cela aussi le style François: direct avec les proches, simple dans les formalités.

(A suivre)

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Journaliste à Radio Vatican)

té du pape Jean XXIII et les quatre piliers de la paix. Démontrant que le monde se trouvait au bord d'une guerre nucléaire et atomique dans un contexte de tension, marqué par l'atrocité de la guerre et par une volonté commune de pouvoir s'en sortir, le conférencier a épinglé le rapport étroit de l'encyclique avec le catholicisme social, avant de présenter la personnalité du pape Jean XXIII, qui est un homme d'ouverture d'esprit, ainsi que son pontificat caractérisé par de grands bouleversements.

Dans son exposé, le père Sylvain Badibanga Kabemba a abordé les stratégies pastorales à la lumière de cette encyclique, les quatre piliers de la paix, c'est-à-dire ce sur quoi repose la paix à savoir: la vérité, la justice, l'amour et la liberté. «La paix doit se fonder sur la vérité, car celle-ci sans la vérité est dérisoire», a-t-il poursuivi. De même, la justice, autre fondement de la paix consiste également à faire remarquer que tout homme en dehors des droits qu'il peut avoir, a également des devoirs envers

autrui: «J'ai des droits, certes, mais, j'ai aussi des devoirs envers l'autre», a signifié le conférencier. Aussi, le père Sylvain Badibanga Kabemba a fait une analogie entre le contexte actuel, notamment celui des pays africains et celui de la publication de l'encyclique, car la paix n'est toujours pas acquise. La paix n'est pas une absence de guerre. La paix comme tranquillité, sérénité, bien-être, harmonie est un don de Dieu. Cependant, cette paix est aussi tributaire de l'œuvre humaine.

Après les deux conférences, s'en est suivi la phase des débats et suggestions. Au cours des échanges, il a été exprimé la nécessité de promouvoir la culture de paix de manière effective, aussi bien dans les foyers, à l'école, dans les milieux professionnels que dans tous les milieux de vie, en se servant des médias pour véhiculer des valeurs de paix sur lesquelles se construit la société actuelle et celle de demain.

Gislain Wilfrid BOUMBA

50^{ème} anniversaire de l'encyclique «Pacem in terris» du Pape Jean XXIII

Afrika-Telema promeut et vulgarise la vision papale

11 avril 1963-11 avril 2013, il y a cinquante ans, le pape Jean XXIII publiait sa huitième et dernière encyclique, «Pacem in Terris» (Paix sur la terre). Pour commémorer cet anniversaire, Afrika-Telema a organisé, mardi 30 avril 2013, en l'église Notre-Dame de Fatima de Mpila à Brazzaville, un après-midi de réflexion sur le thème: «Pacem in terris, 50 ans après». Initiative du père Jean Marie Bukasa Malu, curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima, Afrika-Telema est un instrument de campagne pour la promotion du dialogue, de la réconciliation, de la justice et de la paix qui sont des facteurs de développement.

Avant rassemblé des conférenciers prêtres venus de la rive gauche du fleuve Congo en présence des paroissiens de Notre-Dame de Fatima, Afrika-Telema, œuvrant pour l'instauration d'une culture de paix, a servi deux conférences à l'assistance qui ont eu pour modérateur, le père François Katasi Kitsita, prêtre de la congrégation du Sacrement et curé de la paroisse bienheureuse Anuarite à Kinshasa (RDC). Pour ce faire, les deux conférenciers chacun selon son style, se sont succédé pour présenter à l'assistance des communications de haute

portée ayant permis aux participants de découvrir et de cerner l'actualité et l'intérêt du message du pape Jean XXIII, publié il y a cinquante ans. Il s'agit des pères Valentin Ntumba Kapambu, prêtre des Carmes Déchaux, vice-recteur de l'Université Saint Augustin de Kinshasa, et Sylvain Badibanga Kabemba, prêtre de la congrégation des Missionnaires serviteurs des pauvres, docteur en théologie et professeur de l'Université catholique du Congo. Dans son mot de bienvenue, au cours de la cérémonie agrémente par la chorale Angélus de la paroisse à l'honneur, le



Le modérateur entouré des conférenciers.

père Jean Marie Bukasa Malu, promoteur d'Afrika-Telema, a présenté les spécificités du combat que mène la structure qu'il a eu l'honneur de mettre sur pied, ainsi que les défis et les enjeux qui sont les leurs. Après avoir précisé les raisons fondamentales ayant justifié ce rassemblement, le promoteur d'Afrika-Telema a présenté l'intitulé et la toile de fond des deux conférences. Dans sa conférence intitulée:

«Le contexte de Pacem in terris de Jean XXIII et ses idées forces», le père Valentin Ntumba Kapambu a fait ressortir le fondement de cette encyclique publiée dans un contexte particulier de guerre froide. Ainsi, a-t-il réparti sa communication en quatre parties essentielles: le contexte international immédiat de la publication de l'encyclique, son enracinement dans le catholicisme social, la présentation de la personnal-

POUR TOUS VOS TRAVAUX DE MENUISERIE

3MK Menuiserie Mère-Marie KOUAS
Commerce Général, Import-Export,
Negoce Multiservices

Jean Bruno Aisance MASSENGO, Directeur général

3MK-Brazzaville Congo
Pont du Djoué

Tél: (00 242) 06 922 87 11/05 091 25 65
E-mail: massejunior@hotmail.fr

France

Tél: (00 336) 01 16 08 54

7, Allée du mail 94400 Vitry-sur-seine

SIAT

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1.550.000.000 F. CFA
Siège social: BRAZZAVILLE (CONGO), B.P: 50

AVIS DE CONVOCATION

Les Actionnaires de la SIAT sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra, le MERCREDI 12 JUIN 2013, A 11 HEURES, à Pointe-Noire (15 avenue Raymond Poincaré), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2012 et approbation des comptes dudit exercice;
2. Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012;
4. Fixation des indemnités de fonction du Conseil d'Administration pour l'exercice 2013;
5. Fin de mandat d'un Administrateur - Proposition de renouvellement;
6. Fin de mandat des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant - Examen du renouvellement;
7. Révocation d'un Administrateur;
8. Nomination d'un nouvel Administrateur;
9. Pouvoirs à conférer.

Conformément à la Loi, les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, le bilan et le compte de résultat, ainsi que les résolutions qui seront soumises à votre appréciation sont tenus à votre disposition au Siège Social.

Dans l'hypothèse où vous ne pourriez pas assister à cette Assemblée, vous avez la possibilité de vous y faire représenter. Un modèle de pouvoir est à votre disposition sur simple demande de votre part.

Le Conseil d'Administration

Dans le cadre de nos activités, l'hôtel ELAIS recherche, pour Pointe-Noire, un **chef de réception**

Sous la supervision: direction générale

Ses tâches sont:

L'emploi de Chef de réception requiert de manière indispensable la pratique de l'Anglais usuel courant, une 2ème langue courante, un excellent relationnel, une excellente présentation et la maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Amadeus).

Le Chef de réception possède une forte capacité à anticiper, à prendre des initiatives et gérer des conflits. De fortes aptitudes managériales sont également essentielles afin de recruter, former, organiser, développer, animer, faire évoluer et évaluer l'équipe dont il a la responsabilité.

Il est en permanence souriant et accueillant. A un excellent sens commercial et une très bonne présentation

Ses qualités demandées sont:

L'emploi de Chef de réception requiert de manière indispensable la pratique de l'Anglais usuel courant, une 2ème langue courante, un excellent relationnel, une excellente présentation et la maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Amadeus).

Le Chef de réception possède une forte capacité à anticiper, à prendre des initiatives et gérer des conflits. De fortes aptitudes managériales sont également essentielles afin de recruter, former, organiser, développer, animer, faire évoluer et évaluer l'équipe dont il a la responsabilité.

Il est en permanence souriant et accueillant. A un excellent sens commercial et une très bonne présentation

Niveau d'études: Bac + 3 ou 4 de formation spécifique hôtelière, commerciale, gestion

Expérience: plus de 5 ans dans des fonctions similaires et notamment d'encadrement Informatique: MS Office (Word, Excel obligatoire), logiciel spécifique hôtellerie (Amadeus ou autre)

Dépôt des candidatures: les dossiers doivent être déposés avant le 7 juin 2013, à l'attention du Responsable des Ressources Humaines de l'hôtel Elais, au bd du Général De Gaulle, à Pointe-Noire, ou par email, à l'adresse: rh.elais@yatoo.com
Les dossiers doivent comporter les éléments suivants:

- Lettre de candidature manuscrite
- Copie des diplômes
- Curriculum vitae détaillé
- Copie de pièce d'identité

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1^{er} étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussoundajeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

INCY IT CONSULTING

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 08 Bis, Rue Dahomey (Poto-Poto)
Brazzaville

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 27 mars 2013, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Baongo, la même date, sous Folio 57/13, n°829, il a été constitué une Société dénommée: «INCY IT CONSULTING», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital: le capital social de la Société est de: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, 08 Bis, Rue Dahomey (Poto-Poto);

Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:

* Etude, conseil expertise, architecture et maintenance en système et réseau informatique, fourniture des consommables informatiques;

Durée: La durée de la société est de 99 années;

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n°BZV/13 B 4195 du 11 avril 2013;

Gérance: Suivant Procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive en date du 27 mars 2013, Monsieur IBATTA NDINGA Chandra Yannick (Gérant) et Monsieur MOLLITAN Vinny Yves Joseph (cogérant) de la Société, tous de nationalité Congolaise.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1^{er} étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussoundajeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

VIKING TRAVEL S.A.

SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL
Au Capital de 10.000.000 F. CFA
RCCM: BZV/12 B 3560
Siège: 11 Bis, Rue Paul Kamba (Poto-Poto)

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 28 juin 2012, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Baongo, le 28 juin 2012, sous Folio 116/10, n°1835, il a été constitué une Société Anonyme avec Administrateur Général dénommée: «VIKING TRAVEL», en sigle «V.T-SA», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société Anonyme avec Administrateur Général;

Capital: Le Capital de la société est de 10.000.000 F. CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, au numéro 11 Bis de la rue Paul Kamba (Poto-Poto);

Objet: La Société a pour objet de:

* Agence de voyages.

Durée: La durée de la société est de 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/12 B 3560;

Administration: Suivant résolutions de l'Assemblée Générale Constitutive de la société tenue en date à Brazzaville du 28 juin 2012:

* Mademoiselle ELELY Sonia Adolph a été nommée Administrateur Général.

* Monsieur NGOPAKA Frédéric est le Commissaire aux comptes.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Comité de direction du Fonds routier

Combattre l'impitoyable culte de l'argent facile, pour relever le défi de l'entretien routier

Brazzaville. Dans la salle de réunion, au 5^{ème} étage du Ministère des affaires étrangères et de la coopération. Le comité de direction du Fonds routier, sous la direction de son président, Pascal Ngotene, a tenu sa 11^{ème} session, le 22 mai dernier. Au cours de celle-ci, le budget exercice 2013 du Fonds routier a été adopté, en recettes et dépenses, à hauteur de 70 milliards de F.Cfa, contre 66 milliards de F.Cfa, l'an passé.

Remerciant tous les membres du Comité de direction, pour leur présence, Pascal Ngotene a, ainsi, ouvert les travaux: «Le Congo s'est doté d'un plan national de développement (2012-2016) qui doit nous servir de document de référence dans la conduite des actions de développement des infrastructures. Et, dans le cadre de la réalisation de ce plan, le ministre de l'équipement et des travaux publics a reçu du président de la république, une lettre de mission dans laquelle sont prescrites des tâches précises au département en charge de l'équipement et des travaux publics, principalement les projets de routes liés à la municipalisation accélérée du département des plateaux». Pour accomplir ces tâches, a-t-il poursuivi, les conditions suivantes doivent être observées: assurer la bonne gestion des ressources; assurer une bonne planification et

assurer le suivi régulier des différents projets en cours d'exécution. Le président du Comité de direction a, en outre, mis l'accent sur la bonne gestion des finances allouées pour les routes, en invitant tous les membres à combattre l'impitoyable culte de l'argent facile. «Si nous réussissons à faire ce dépassement en nous, je pense que les citoyens seront contents de nous, notamment en ce qui concerne l'entretien routier qui est un maillon faible de nos activités», a-t-il insisté, en leur demandant de lire le Doing Business 2013. «Les agrégats concernant le Congo sont connus. Il faut que chacun de nous fasse un effort pour que nous les inversions», a-t-il conclu. Neuf points ont été examinés à cette occasion, parmi lesquels: l'approbation des états financiers, exercice 2011, le point sur les recommandations de la session du 22 février 2012; l'exa-



Les directeurs généraux des travaux publics et du Fonds routier.

men et l'adoption du rapport d'activités, exercice 2012, du projet de programme d'actions, exercice 2013; l'examen et l'adoption du projet de budget, exercice 2013. Après les travaux, cinq délibérations ont été adoptées. On peut citer: les délibérations approuvant le programme d'actions du Fonds routier, exercice 2013; le budget du Fonds routier exercice 2013, en recettes et en dépenses, à hauteur de 70.000.000.000. F.Cfa. Une partie des ressources de ce budget seront affectées aux

projets liés à la construction des routes ainsi qu'à leur entretien. Pour Elenka Oba Nianga, directeur général du Fonds routier, quelques 44 milliards de F.Cfa seront consacrés au financement de 11 projets de routes dans le département des Plateaux, bénéficiaire, cette année, du programme de construction des infrastructures de base dans l'arrière-pays, dénommé: «municipalisation accélérée».

Viclaire MALONGA

Transports

La route nationale n°1, une vache à lait pour les agents de l'ordre

La route, facteur de développement indéniable pour un pays, a poussé le gouvernement de la République à se lancer dans une politique de désenclavement de l'arrière-pays. En construisant des routes nouvelles ou en réhabilitant celles existant déjà. Tel est le cas de la route nationale n°1, en pleine réhabilitation, reliant Pointe-Noire à Brazzaville, notamment le tronçon Pointe-Noire-Dolisie, long de 163 Km, qui fut inauguré par le chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso, le 23 novembre 2011. Un ouvrage qui a, visiblement, soulagé la population.

Mais que constate-t-on? Les agents véreux du service de l'ordre des départements de Pointe-Noire, du Kouilou et du Niari ont transformé ce tronçon de route en une véritable vache à lait, foulant au pied les règles élémentaires de la déontologie de leur métier. Et pour cause, sur cette voie, de jour comme de nuit, les policiers et gendarmes en service ou non, munis de leur sifflet, rançonnent les commerçants transporteurs. En dehors, bien sûr, de leur boulot qui est normal. Le chauffeur ayant un dossier complet ou pas, doit, obligatoirement, déboursier, selon l'humeur de l'agent, 2.000, 3.000, ou 5.000 F.Cfa. L'argent perçu ne fait l'objet d'aucune facture justifiant l'infraction. Un calvaire qui ne prend fin qu'à l'arrivée.

Jadis, informé de cette situation, le général Jean-François Ndengué, directeur général de la police en mission à Pointe-Noire, au début de l'année 2012, avait fait sauter toutes les barrières. Malheureusement, cela n'a duré que le temps d'une rose, car le phénomène a repris le dessus, depuis le braquage qui a occasionné la mort de trois policiers à Pointe-Noire. Ainsi, policiers et gendarmes opèrent sous le regard impuissant des usagers de la route qui ne savent plus à quel Saint se vouer. Un agir qui a un impact sur le titre de transport du voyageur. Ce dernier débourse 7000 F.Cfa, au lieu de 5000 F.Cfa, montant initial à l'ouverture de la voie.

Pour Dominique, un chauffeur habitué de cette route, «Le président Sassou, en inaugurant cette route, a pensé soulager sa population, or, c'était mal comprendre le comportement véreux des agents de l'ordre qui ont transformé cette route en une vache à lait. Je me demande s'ils ont même des ordres de mission de leurs chefs ou bien agissent-ils avec leur onction. Je pari ma tête que dans la journée un agent peut sortir avec 100.000 F.Cfa ou plus, selon la fréquence de passage des véhicules sur cette voie. On ne peut plus continuer à ce rythme. Aussi, je demande au général Ndengué de revenir, mais cette fois-ci dans le silence, en vue de prendre les contrevenants la main dans le sac. Pourquoi diantre ne sont-ils pas sanctionnés?» Sébastien, un autre chauffeur, affirme: «J'ai lu La Semaine Africaine n° 3283, du vendredi 19 avril 2013, si les autorités du service de l'ordre peuvent lire l'article et vulgariser à leur base, à travers des séminaires les conclusions du message des évêques intitulé: «Face aux antivaleurs, que devons-nous faire?». Message publié à l'issue la 41^{ème} Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo, c'est sûr et certain, que bon nombre d'eux changeront de mentalité et de comportement. Il ne se passe un seul jour qu'on ne débourse 20.000 F.Cfa, au total, en empruntant cette route. Trop c'est trop. Notre constitution de 2002, au titre II. Des droits sans libertés fondamentaux, en son article 16 stipule: «Tout citoyen a le droit de circuler librement sur le territoire national».

Equateur Denis NGUIMBI

S.n.e (Société nationale d'électricité)

Des véhicules grue pour des interventions rapides et de qualité

Pour permettre à la S.n.e (Société nationale d'électricité) d'améliorer la qualité de ses prestations, en cas de panne sur les poteaux d'éclairage public, dans le pays, Henri Ossebi, ministre de l'énergie et de l'hydraulique,



Un échantillon des véhicules.

que, a remis, symboliquement, lundi 20 mai 2013, à cette société, un échantillon de quatre véhicules grue d'intervention rapide sur le terrain. La cérémonie s'est déroulée à la direction générale de la S.n.e, en présence de M. Pella, son directeur général, et de nombreux agents en uniforme de l'entreprise.

Pour M. Camille Pella, la dernière dotation remonte à 1985, et celle-ci vient soulager les attentes des clients dans le domaine de l'éclairage public. Cette dotation a été promise depuis l'année dernière, déclarée année de l'électricité, par le président de la République, en vue d'augmenter les capacités opérationnelles sur le terrain, pour le bien être de la clientèle. Ces véhicules seront opérationnels dans les villes d'Owando, Ouesso, Impfondo, Nkayi, Dolisie et Pointe-Noire. Signalons que la S.n.e connaît, depuis quelques années, d'énormes difficultés de trésorerie.

Pascal BIOZI KIMINOU

11^{ème} congrès de la société congolaise d'anesthésie réanimation

Renouveler les connaissances en renforçant les capacités

La Socaru (Société congolaise d'anesthésie réanimation et urgences), en partenariat avec Mercy Ships, une Ong composée des Anglo-saxons, des britanniques, et des américains, a tenu, du 14 au 16 mai 2013, à la préfecture de Brazzaville, une conférence sur les urgences médico-chirurgicales. Celle-ci a regroupé 193 professionnels de santé, à savoir: les anesthésistes, les sages-femmes, les médecins de toutes spécialités, les étudiants et les infirmiers du Congo. Dans le but de renforcer leurs capacités, en vue de renouveler leurs connaissances et permettre aux services hospitaliers de faire face aux urgences.

Ouverte par le Dr Kryste Mahoungou-Guimbi, président de la Socaru, en présence du Dr Keith Thomson, représentant Mercy Ships, et du Dr Philippe Mavoungou, évoluant à Nantes, en France, cette conférence s'est inscrite dans le cadre de l'aboutissement de la volonté du président de la République, qui tient à ce que la coopération entre le gouvernement congolais et l'O.n.g Mercy Ships se concrétise pour le bien-être de tous les Congolais. En effet, les activités prévues dans le Protocole d'accord signé entre le Congo et Mercy Ships, dans le domaine de la santé, consistent non seulement à prendre en charge des pathologies diverses par les équipes de ladite Ong, mais aussi de renforcer les capacités des professionnels de santé œuvrant en terre congolaise. Pour le Dr Kryste Mahoungou-Guimbi, «cette conférence est un bateau hôpital qui va accoster au mois d'août 2013 à Pointe-Noire et, qui va séjourner pendant 10 mois, pour soigner, gratuitement, les maladies comme: les fentes, les interventions d'orthopédies, les interventions d'obstétriques... Prélude à l'arrivée de ce bateau, Mercy Ships organise, toujours, une session de formation, pour former le personnel de santé concernant la femme enceinte, les accidents de la route, le traumatisme, la pratique de l'anesthésie et de la réanimation. Et, c'est ce qui se fait maintenant».

Les professionnels de santé ont, à cet effet, suivi différents thèmes développés par les docteurs congolais et ceux de l'O.n.g. On peut citer, entre autres: «Mortalité maternelle», «Anesthésie-réanimation et urgences obstétricales», «Urgence en traumatologie», «Anesthésie locorégionale», «Diagnostic et prise en charge d'une pathologie maternelle». Ils ont travaillé, après, en atelier, pour s'enquérir des expériences de l'O.n.g Mercy Ships et, améliorer leurs capacités techniques. Peu avant la clôture de la conférence, le Dr Keith Thomson a remercié les participants, ainsi que la Socaru, pour le travail réalisé pendant les trois jours et, les expériences échangées. Aussi a-t-il invité les professionnels de santé à prendre soin de leurs patients. Alexis Eliras Dokékias, clôturant la conférence, s'est réjoui de la qualité des expériences échangées par les professionnels de santé. «Le projet que nous avons avec l'O.n.g Mercy Ships est important parce qu'il permet de renforcer les capacités du système de santé au Congo. En dehors de la dimension humanitaire du projet, l'atelier inaugural consacre le transfert de compétence entre les cadres de l'O.n.g et la partie congolaise... A travers cet atelier, je viens rassurer nos partenaires que sur la voie de modernisation du système sanitaire, le gouvernement mettra tout en œuvre, pour disposer des équipements néces-



Les professionnels de santé et les agents de Mercy Ships.

saires à la modernisation du système congolais», a-t-il dit, avant de rappeler que toutes les salles opératoires ont été dotées d'oxymètre. «Nous profitons de cette session pour renouveler l'appel du chef de l'Etat à la diaspora congolaise,

qu'ils ont leur place dans la modernisation du système de santé sanitaire», a-t-il conclu.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

IN MEMORIAM

Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur d'un cœur meurtri, moins encore le souvenir d'un être cher. 25 Mai 1998 - 25 Mai 2013. Voici quinze ans jour pour jour que Madame ONANGA née ESSOUNDOU CELESTINE était arrachée à l'affection des siens. En cette date de souvenirs et de triste anniversaire, toute la famille ONANGA Prosper prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.



Toujours affligés, nous rendons grâce à Dieu de ce que son âme repose en paix pour l'éternité. Maman, nous ne t'oublions jamais !

A propos de la communication de Sylvestre Ossiala

Le grand problème de la culture politique congolaise est celui de la modernisation des grilles de lecture

La communication de l'économiste Sylvestre Ossiala, qui est un essai de théorisation de l'action économique de Denis Sassou Nguesso, est effectivement un ensemble d'idées à valeur explicative, qui résulte d'une synthèse des faits observés et d'une réflexion spéculative. Par rapport à cela, l'économiste Ossiala a bel et bien fait une tentative de théorisation, c'est-à-dire d'élaboration d'un cadre formé d'un ensemble précis de concepts et d'idées, dans un domaine donné, ici, l'action du chef d'Etat.

Cette tentative est d'autant plus audacieuse que nous sommes habitués à la logique bilanciale de l'énumération des réalisations du président de la République, sans trop de rapport avec la vision qui a présidé à leurs conceptions et matérialisation. Cette démarche, toute spéciale, chapeauté de la longue liste des théories économiques, qui ont tenté de penser la richesse des nations et le développement des peuples, restitue l'héritage politique, philosophique et économique que le président de la République s'est fait dans la tradition des pionniers de la pensée philosophique et économique.

Ladite démarche suscite, également, des interrogations et des observations critiques qui interpellent tout intellectuel digne de cette appellation: Traduit-elle une avancée dans la manière d'aborder les questions politiques à tous les niveaux ou plutôt une tentative personnelle de pousser au renouvellement de la matrice intellectuelle du camp au pouvoir? L'heure serait-elle venue pour définir un corps de valeurs doctrinales sur la base duquel pourrait se construire une social-démocratie congolaise?

La question de la rupture

En réalité, le discours d'Ossiala est bâti sur un tabou, celui de la rupture qui n'avait jamais dit son nom et qui rappelle le débat non tranché de 1975 sur la modernisation du Parti congolais du travail et de 2005 sur sa refondation. Cette tradition non théorisée de rupture a d'abord été incarnée par le président Denis Sassou Nguesso lui-même, à l'aube du mouvement du 5 février 1979. C'est la rupture d'avec le marxisme-léninisme pur et dur, le refus du dogmatisme et l'expérimentation de ce que l'économiste Ossiala appelle «volontarisme étatique». A-t-on eu, à cette époque, droit à une philosophie à proprement parler? Rien ne nous autoriserait à affirmer le contraire, au regard des discours du président Denis Sassou Nguesso. Mais là, l'homme n'est pas suivi par la plus grosse machine politique de l'époque qui gère son immobilisme à tous les niveaux, surtout celui des idées.

La période de 1986 à 1992, celle des ajustements structurels et de l'économie de marché pourrait être résumée par ce que l'économiste Ossiala qualifie de «leçons déterminantes

pour sa [Denis Sassou Nguesso] propre vie politique et pour l'avenir économique de son pays». L'économie planifiée bat en retraite et l'économie capitaliste fait sauvagement son entrée dans le sérail du pouvoir de l'époque.

De retour aux affaires, Denis Sassou Nguesso, nanti de grandes leçons, se fait élire et réélire sur la base de deux programmes de société, «La Nouvelle Espérance» et «Le Chemin d'avenir», qui ont fait introduire, dans l'univers politique congolais, de nouvelles notions que l'économiste Ossiala manipule avec tellement de conviction: la construction d'«une autre intelligence économique du pays puisant ses repères dans l'économie du marché»; le fait de «placer le Congo sur l'orbite du développement économique axé sur la fonction «production» construite avec les variables: travail; entreprise privée, liberté économique, partenariat international étendu sans complexe à la Chine».

L'appréciation du contenu de ses deux programmes est une autre paire de manche. Elle impose une certaine considération de la durée et la prise en compte d'un certain nombre d'indicateurs qui seront beaucoup plus disponibles en fin de mandat. Mais, que l'on soit pour ou contre ce que dit l'honorable Ossiala, force est de reconnaître qu'il aborde l'appréciation des apports économiques du président Denis Sassou Nguesso à la fois par la monstration et la démonstration. Ce qui rend aisé la vérifiabilité.

Mettre de la rationalité dans le raisonnement

Or, le grand problème de la culture politique congolaise est celui de la modernisation des grilles de lecture. Avons-nous les mêmes bases pour faire la même lecture d'une réalité économique? Considérons-nous les mêmes indicateurs comme essentiels? Pour élever le niveau du débat économique dans notre pays, il faut bien que chacun fasse preuve de maturation politique, mette un peu de dose de rationalité dans le raisonnement, lorsqu'il s'agit de parler de politique publique. Une telle réduction de la part du subjectif dans la manipulation des outils et des instruments d'appréciation politique profitera à l'usage des services publics et au citoyen. Elle permettra de pou-



Par C. M. Mongo Dzon.

ser un peu plus loin l'analyse des apports macroéconomiques du président Denis Sassou Nguesso.

Avec un peu plus de rigueur dans la pensée et de confrontation aux chiffres que l'espace de cet article ne permet malheureusement pas d'afficher, les quatre «possibles» qui seraient au cœur des réalisations de l'action du président Denis Sassou Nguesso sur le plan macroéconomique et structurel, resteraient à un niveau un peu plus virtuel: la réussite de l'amélioration de notre «gouvernement-take» face aux sociétés pétrolières ne prouve pas l'effectivité et la qualité de la préparation de l'après pétrole; la prise de conscience du facteur paix doit passer de l'accessoire à l'essentiel dans le quotidien du Congolais dont on connaît les conditions sociales et économiques de survie, la relative stabilité politique demeure patente. Le fait que le Congo s'est défilé du fardeau

de la dette demeure, à notre avis, la véritable et pertinente réalisation rendue possible par le président de la République. C'est par la preuve, dont l'administration doit être neutre, que la plupart des éléments mis à l'actif du président Denis Sassou Nguesso doivent coller à lui, contre vents et marées. Pour l'économiste Ossiala, les recettes pétrolières ont été impactées positivement et ont été plafonnées à 2500 milliards de francs Cfa, en 2013 contre 200 milliards de francs Cfa en 1997, grâce aux mécanismes jumelés du «government-take» et de la commercialisation de notre quote-part par nos propres canaux, c'est-à-dire par notre propre société de commercialisation. Nous nous souvenons de l'économiste Ossiala qui a été le chantre de cette logique de la création de notre propre société jusqu'à dire: «comme la Sonatrac, nous pourrions nous préparer de passer un jour de la commercialisation à l'exploitation!» Qu'est-ce qu'il peut dire aujourd'hui de l'évolution de l'augmentation des revenus dans notre pays? L'indice de Gini qui donne, sur une certaine période, une mesure des inégalités, nous aurait permis d'avoir une idée sur la distribution des revenus des Congolais.

L'impact social des investissements

Au Congo, on raisonne souvent en termes d'investissement, mais pas d'impact sur la population. Il faut bien qu'on évalue l'impact sur la population des investissements qu'on cite tant, car il n'est un secret pour

personne qu'au final, le Congo, qui investit plus que tous les autres pays de la sous-région en termes nominal, est le pays où les investissements ont moins d'impact sur le terrain, par rapport aux autres. Des indicateurs de consommation devraient certainement accompagner tous les chiffres liés à l'électricité, aux télécommunications, etc. Les routes devraient être présentées en termes de kilomètres bitumés sur ceux qui ne l'étaient pas sur une période déterminée. Tous les apports macro et microéconomiques du président devraient être présentés en termes de chiffres comparatifs, pour un débat plus rigoureux. C'est certainement au regard de tout cela que l'économiste Ossiala cite le président de la République qui ne cesse de fustiger, dans la plupart de ses discours, des insuffisances et des contreperformances à combattre résolument. C'est dans les perspectives que cela se dégage clairement et qu'on retrouve un Ossiala qui s'ingénie dans la rectification du tir, pour corriger les contreperformances que veut combattre le président Denis Sassou Nguesso.

Jusqu'où peuvent aller les espoirs et les attentes de Sylvestre Ossiala? La revue des forces intellectuelles et la qualité de «la variable travail» au sein Parti congolais du travail peut-elle préfigurer des acteurs décisionnels qui se soucient de la mise en place d'un gouvernement compétent, pour aider le président à faire asseoir sa vision, afin d'entrer dans l'histoire par la grande porte? Le P.c.t, aujourd'hui, est-il conscient de la qualité de «la variable travail» qui assure les grandes décisions en son sein avec impact sur la nation? La relation entre «parti au pouvoir de

mauvaise qualité», «gouvernement de mauvaise qualité» et «parlement de mauvaise qualité» est-elle perçue? En d'autres termes, un parti au pouvoir «de valeur pauvre» prend des décisions pauvres, c'est-à-dire met à côté du président de la République, un gouvernement et un parlement de «valeur pauvre». A contrario, une nation qui espère un gouvernement de qualité et un parlement de qualité doit impérativement veiller à avoir un parti au pouvoir de qualité. Les acteurs décisionnels du P.c.t, peuvent-ils, par le choix de bons candidats aux législatives et aux locales, cesser de faire de ce parti une brigade d'applaudisseurs? Cette approche de qualité que l'honorable Ossiala préconise pour le Parti congolais du travail face au gouvernement peut-il être actuellement à l'ordre du jour des débats au sein de ce parti? Le Parti congolais du travail peut-il cesser d'être le creuset de ceux qui se trompent toujours? Peut-il réussir à se situer en amont de l'action gouvernementale, pour éclairer la route, en provoquant les auditions des ministres et des députés soupçonnés d'inefficacité, afin d'anticiper sur les mécontentements du peuple et de gérer d'éventuels désaveux, quitte à servir de disjoncteur? C'est peut-être ainsi que le gouvernement pourra davantage rationaliser ses choix et que le P.c.t aura, enfin, été utile pour le président, pour ses membres et pour le pays. Pour notre part, ce serait la suite logique de cet essai de théorisation de l'action économique du président Sassou. Alors, Sylvestre Ossiala, au travail!

Cyriaque Magloire
MONGO DZON
Journaliste et écrivain.

L'exposé du député Sylvestre Ossiala a été publié dans l'édition n°3291 du vendredi 17 mai 2013 en pages 12 et 13. Les lecteurs peuvent trouver cette édition en format PDF sur le site «lasemaineafricaine.com» dans la rubrique «Archives».




Alter + Join

sure we can

Nouveau logo,
Nouvelle vision

Nouvelle gestion avec
SAP BUSINESS ONE

Depuis 20 ans, vous nous confiez
vos plis et colis

Merci pour votre Confiance

Export et Import Express
(plis, colis, pièces détachées...)

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87
Point-Noire: Rond Kassal (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38

www.gxinternational.net www.tnt.com

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC
 * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
 * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
 * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
 * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING
 * P = Professionnel confirmé
 * R = Reste fidèle au bon service
 * E = Entretien de qualité inégalable
 * S = Service non stop
 * S = Sollicité par les clients exigeants
 * I = Incomparable, toute la ville en parle
 * N = Nommé ERIC-PRESSING
 * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE

ORDINATEUR PORTABLE

Intel Celeron
Ecran 14in - WLED
Disque dur : 320Go
Mémoire RAM : 2GB
Webcam et WIFI intégrés



+

IMPRIMANTE COULEUR MULTIFONCTION WIFI

Impression - Photocopie - Scan



OFIS

IT. Services. People. You trust.

350 000 FCFA

01 600 00 00

Bd Denis Sassou Nguesso - En diagonale de CFAO
Centre-ville / MPILA - Brazzaville

Conférence-débat «Denis Sassou Nguesso: itinéraire d'un homme d'exception»: critique de l'analyse de Sylvestre Ossiala

L'intérêt suscité par le débat sur le thème général: «Denis Sassou Nguesso: itinéraire d'un homme d'exception», repose la question de la définition du rôle et de la place qui devraient être ceux des élites africaines en général et congolaises en particulier, dans le contexte décrit par l'honorable Sylvestre Ossiala et qui constitue, pour moi, à la fois une sorte de débat interdit et une préoccupation souterraine récurrente. A partir du moment où ce cadre émérite du parti au pouvoir a eu le courage d'engager la responsabilité des ministres, parlementaires et autres responsables administratifs issus de ses rangs et dont le chef de l'Etat a fait la promotion, je me suis senti dans l'obligation de réagir, car il est totalement indécent de faire l'impasse sur une réflexion aussi pertinente que celle de l'actuel deuxième vice-président de l'assemblée nationale.

A cet égard, il y a lieu de conceptualiser la nation et l'Etat en tant que formations sociales multiples et de promouvoir la visibilité politique des élites. Sylvestre Ossiala a, de notre point de vue, su démontrer que le Congo, notre pays, doit de plus en plus compter sur ses propres élites d'une part et d'autre part, que le schéma de développement conçu par le président de la République sur des enseignements tirés des méfaits des ajustements structurels, des contraintes du F.m.i et de l'économie de marché, de 1986 et 1992, est gravement plombé dans sa mise en œuvre par le déficit en variable «travail de qualité», car celle-ci est viciée par, je le cite: «la corruption, l'absence d'éthique citoyenne et républicaine, l'affectation de toute la chaîne de transmission du savoir par l'inexpérience, l'inefficacité et le refus de doter le corps enseignant des conditions de travail viables». Cette variable «travail» ainsi appauvrie et infiltrée dans le parti au pouvoir et son exécutif, tire dangereusement vers le bas «La Nouvelle Espérance» et «Le Chemin d'avenir» dont il est le prolongement. Elle entrave ainsi gravement le projet de société du président de la République qui, j'en conviendrais avec le conférencier, voudrait placer le Congo, notre pays, sur l'orbite de l'émergence. Comme Grégoire Lefouobahier, comme le général Moundé-Ngollo encore bien avant, l'honorable Sylvestre Ossiala a dit ce que l'on ne dit pas en Afrique francophone, pour améliorer le sort du genre humain. J'ose espérer que le peuple congolais saura l'en remercier un jour. L'analyse de l'honorable Ossiala, digne d'intérêt, montre entre les lignes que la situation du Congo est paradoxale et nous montrerons ce paradoxe plus loin. Pour le moment, notre souhait ardent réside dans le fait que ladite analyse, qui évoque les tensions sociales que le président Denis Sassou Nguesso entend tant bien que mal de juguler, ouvre définitivement les yeux aux élites du pays en général et à celles de l'opposition en particulier qui, du reste, se complaisent à une critique stérile de l'action du chef de l'Etat, en lieu et place d'une conscience éclairée, pour que notre pays prenne son propre destin en mains et se persuade de que son avenir véritable réside dans la capacité de ses enfants à concevoir, à forger et à valoriser les mécanismes d'un renouveau de libération et de progrès, sans lesquels l'Afrique et le Congo ne pourront jamais participer aux relations internationales en tant que partenaires crédibles, responsables et respectés.

La responsabilité des chefs d'Etat africains
L'honorable Sylvestre Ossiala,

économiste, lauréat de l'Institut français du pétrole (I.f.p), enseignant de fiscalité pétrolière à l'Université Marien Ngouabi et auteur de plusieurs ouvrages, a évoqué Keynes et Karl Marx, lorsqu'il a fait la genèse de l'économie politique. Il est aussi revenu longuement sur les apports économiques du président Denis Sassou Nguesso. Mais diable! Pourquoi a-t-il omis de relever la responsabilité de ce dernier dans le bégaiement des programmes de développement dont il s'est fait pourtant le maître d'œuvre? Je voudrais fraternellement lui rappeler que René Dumont, dans son ouvrage au titre manifestement provocateur, «L'Afrique noire est mal partie», prophétisait, au début des années 60, que l'Afrique noire s'en sortirait difficilement, car les dirigeants africains manquaient de rigueur dans leurs actes. L'auteur attirait ainsi l'attention des uns et des autres sur l'anachronisme et la vacuité des options qu'arrêtaient les décideurs africains, dans la conception des processus de développement économique et social de leurs pays. Le maître du Congo ne se reconnaît-il pas dans ce descriptif et cette prophétie? Le pamphlet prémonitoire du célèbre géographe et agronome français a connu son effectivité jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle. En effet, pendant près d'un demi siècle, pour les pays africains, les années se suivaient et se ressemblaient; tout comme les différents rapports d'organismes internationaux habilités, qui rendaient régulièrement compte des performances et des indicateurs économiques et sociaux des différents pays à travers le monde. Ils ont toujours mis en lumière la responsabilité écrasante des chefs d'Etat. Mais, comme l'enseigne un vieil adage africain: «Quelle que soit la durée de la nuit, le soleil finit par apparaître», ce soleil a effectivement commencé son apparition, depuis les années 2000. En effet, malgré quelques situations graves vécues encore par certaines populations africaines (famines, sécheresse, guerres, terrorisme, piraterie maritime, etc.), l'Afrique se réveille.

La corruption sévit toujours chez les élites politico-administratives
Mais au Congo, malgré la détermination du président Denis Sassou Nguesso, les îlots de pauvreté sont manifestes ici et là; ce qui contraste avec les importantes ressources dont l'honorable Sylvestre Ossiala se fait l'écho dans sa conférence. La raison de ce paradoxe est à rechercher dans la corruption des mœurs. C'est pourquoi je saisis cette occasion, pour remercier l'honorable Ossiala, pour le courage qu'il a eu de dire clairement que la corruption sévit toujours chez les élites politico-administratives.



Par Chris Antoine Walembaud.

Cependant, ce fait de corruption n'est pas seulement l'apanage du P.c.t, le parti au pouvoir. Les présidents Youlou et Massambat-Débat ont aussi été victimes de ces maux. Quant au règne de Pascal Lissouba au plan économique, il est simplement outrageant pour le peuple congolais; lui qui a mis au cœur de son parti au pouvoir d'alors, des hommes et des femmes de peu de valeur. Mal lui en a pris du reste! Oui, le Congo peine à retrouver une stabilité politique réelle, au delà des apparences. Mais, la volonté de paix du chef de l'Etat se passe de commentaires. Pourtant, le chômage des jeunes dont Sylvestre Ossiala n'a pas suffisamment parlé, est persistant. Il a néanmoins proclamé que cela est dû à des systèmes de formation inadaptés ou inefficaces. Toutefois, les économistes et les organismes d'évaluation sérieux reconnaissent, en même temps que ce brillant conférencier, que le Congo connaît une certaine embellie, depuis une dizaine d'années, sous l'impulsion du président Denis Sassou Nguesso. Un rapport récent du Fonds monétaire international (F.m.i) place sept pays africains parmi les dix au monde qui connaissent, depuis 2011, les croissances les plus rapides. Il s'agit respectivement de l'Ethiopie (8,1%); du Mozambique (7,7%); de la Tanzanie (7,2%); du Congo (7%); du Ghana (7%); de la Zambie (6,9%) et du Nigeria (6,8%). Cette situation encourageante, qui est à mettre à l'actif du président Denis Sassou Nguesso, irait probablement crescendo de manière inéluctable, si notre pays ne connaissait, ici et là, des problèmes de gouvernance dus principalement à ce que Sylvestre Ossiala dénonce dans la troisième rubrique de son article, intitulée: «Perspectives». Il s'agit de la mauvaise gestion et de la corruption des élites politico-administratives, qui devrait pousser le président de la République à être regardant sur la qualité et la valeur de la variable «travail» dans notre pays. Ceci passe, en amont, par un aggrondissement de son propre parti qui est, aujourd'hui, parti au pouvoir et qui participe, avec lui, à la composition du gouvernement et du parlement. Comment le président Sassou Nguesso peut-il s'imaginer qu'un parti au pouvoir, géré par une variable de peu de valeur peut-il, de concert avec lui, concevoir un bon gouvernement? Comment peut-il s'accommoder et cohabiter avec des variables aussi pauvres? Cela nous rappelle la triste bande des quatre d'une certaine époque et qui «a commis la faute qui a tué le pays, comme chacun le sait». Voilà autant de questions de-

meurées sans réponse, dans l'analyse de l'honorable Sylvestre Ossiala.

Dire la vérité et toute la vérité au chef de l'Etat

J'ai eu l'occasion de constater que le conférencier a largement épilogué sur les apports macro-économiques du président de la République. Il a parlé en substance de l'enrichissement inédit du Congo, du développement des infrastructures, de la vocation retrouvée du Congo en tant que pays de transit, de l'innovation introduite dans l'économie nationale avec les politiques des zones économiques spéciales et de la municipalisation accélérée, de l'élaboration du budget général de l'Etat selon l'optique du budget par objectifs, de la réalité de l'intégration africaine... que d'éloges au bénéfice de celui qui est au pouvoir depuis fort longtemps! Mais, quelle est la réelle incidence de ces apports dans l'amélioration du niveau de vie des Congolais, seize ans après?

Sylvestre Ossiala soutient, avec intelligence, le président Sassou Nguesso, le président de son parti: je le comprends et je ne lui en veux pas. Mais, il gagnerait à lui dire la vérité et toute la vérité. Ne voit-il pas que la grande majorité des Congolais végètent dans les profondeurs abyssales du sous-développement, pour ne pas dire du non développement? Ne regarde-t-il pas l'état des voiries urbaines de Brazzaville, après trois ans de municipalisation accélérée? Encore une fois, je me pose ces deux questions fondamentales: comment le président Denis Sassou Nguesso peut-il s'imaginer qu'un parti au pouvoir, géré par une variable de peu de valeur, peut-il, de concert avec lui, concevoir un bon gouvernement? Comment peut-il s'accommoder et cohabiter avec des variables aussi pauvres qui appellent ce qui s'est passé avec le président Lissouba et sa bande des quatre?

L'honorable Ossiala revient, avec insistance, sur la question de la variable «travail de qualité». En cela, il a raison, car une sagesse africaine invite à regarder d'où l'on vient, à chaque fois qu'on a du mal à avancer. A la lumière de nos difficultés récurrentes, nous pouvons et devons réinterroger notre passé récent. Si de nombreux pays africains ont amélioré le quotidien de leurs citoyens, malgré l'absence de richesses naturelles, la raison se trouve dans le fait que ces pays se sont appuyés durablement sur l'expertise de leurs véritables élites de qualité.

On a pu hélas constater, à quelques occasions, que ces élites associées à la direction des affaires, n'ont pas toujours réussi à mettre en avant une politique émancipatrice. Ceci s'explique par le fait que ces élites souffrent d'une culture de soumission caractérisée d'abord par l'incapacité à faire confiance à leurs connaissances, ensuite par le syndrome annihilant de la déférence aux intérêts de la tribu, jugée supérieure à la nation. Sylvestre Ossiala a donc soulevé la question de la responsabilité même de l'intelligentsia africaine. Celle-ci vit, constamment, entre la tentation démisionnaire et la tentation autogestionnaire «alimentaire», en intégrant les rouages de l'Etat par ailleurs mauvais gestionnaire, et dont elle assure la pé-

rennisation. Le Congo regorge de ce type d'intellectuels et surtout opposants qui, en réalité, servent de faire-valoir à la démocratie et au prince. Pour notre part, qu'ils soient créateurs, chercheurs, cadres supérieurs..., les intellectuels africains se détournent, aujourd'hui, de tout engagement «sartrien»; c'est-à-dire qu'ils désertent, en permanence, le champ de la réflexion, de l'action et de la responsabilité, préférant chanter les louanges du prince à la moindre occasion. Ceci tranche avec l'attitude de leurs homologues européens, qui se sont illustrés, depuis des décennies, par des engagements passionnés ou des interventions dans la cité, notamment avec quatre événements: la guerre d'Algérie et le mouvement tiers-mondiste; le réformisme technologique; l'explosion libertaire de mai 68; la critique du totalitarisme (Claude Lefort, Cornelius Castoriadis), par des réflexions sur la critique de l'éducation (Pierre Bourdieu), par la critique du système carcéral (Michel Foucault), par la critique du système gaullien ainsi que par le procès du néo-colonialisme occidental (de Sartre à Dumont). Autant de travaux, de postures et d'actes importants posés par ces intellectuels occidentaux qui ont fait avancer la connaissance et la réflexion, avec pour corollaire une réelle emprise sur l'évolution de la société et une influence indéniable sur les choix des décisions politiques et économiques. Alors que dans les années 80 et 90, ces intellectuels occidentaux ont procédé à une réappréciation de la dimension idéologique de leur action, les élites africaines en général et congolaises en particulier, elles, ne font qu'en recueillir le résidu archaïque.

Se détournant à la fois de la politologie du passé colonial et de l'ethnologie de l'Etat post-colonial, les élites de mon pays qui ont le destin du Congo entre leurs mains, ont fini par ne plus connaître de leurs pays que ce que les méthodes scholastiques leur apprenaient.

Dans sa conclusion, Sylvestre Ossiala semble donner une explication à cela.

Enfin, son exposé a une valeur scientifique indéniable, parce qu'il a su se démarquer de beaucoup de Congolais qui ne mettent en avant du bilan du président Denis Sassou Nguesso, que l'approche matérielle et infrastructurelle, comme si les bâtiments administratifs conféraient aux citoyens pouvoir d'achat et sécurité alimentaire. Il explique en outre que dans la plupart des cas, pour les hommes politiques au pouvoir en Afrique ou qui aspirent à l'être, la connaissance du réel et l'action sur le monde ne prennent leur dimension réelle et utile, que dans la persécution éhontée des cadres qui font preuve d'intégrité et de savoir-faire, au lieu de travailler à la mise en œuvre effective des aspirations du président de la République. La nécessité est urgente et impérieuse de former «la fratrie de la variable travail de qualité en Afrique et au Congo».

Très brillante analyse, étant donné que dans le cas du Congo et de bien d'autres pays d'Afrique, l'intellect n'intervient dans la cité que comme «clerc», c'est-à-dire comme garant de valeurs transcendantes. L'intellect, pour ces pays, disons-nous, doit participer à la promotion d'une politique de soumission, reposant sur des silences d'essence coloniale, l'oubli et la peur de l'Etat.

De notre point de vue, l'honorable Sylvestre Ossiala a fait le contraire et apparaît, à nos yeux, comme un modèle d'intellectuel à encourager pour notre pays. Toute proportion gardée, son analyse et sa critique, dignes d'intérêt, nous permettent de nous rendre à l'évidence qu'aucun pays ne peut, sous toutes les latitudes, se développer sans la contribution des élites. Celles-ci ont, de tout temps, eu une mission: celle qui consiste à orienter et à éclairer les pouvoirs publics et le peuple au sens large. Mais aujourd'hui, nous pouvons, à juste titre, nous interroger sur la capacité des pouvoirs africains en quête de courtisans, à laisser les élites du continent jouer réellement ce rôle.

Chris Antoine WALEMBAUD
Directeur de cabinet du
Révérend Pasteur Ntumi,
Secrétaire Général du Conseil
National des Républicains.



LA FINANCE SOLIDAIRE POUR LA CREATION ET LE DEVELOPPEMENT DE VOS ENTREPRISES

Nos agences:

- Brazzaville:
- * Siège social: Villa 43B, quartier Milice Makélékélé (A l'entrée de l'ancienne Faculté des Sciences- vers le marché total): Tél: 06 621 88 42 / 04 457 69 88
- E-mail: cappedbv1@yahoo.fr
- Site Web: www.capped-cg.org
- * Ouénzé - Baongo - Mikalou - Mfilou
- Pointe Noire:
- Tié-Tié et Grand Marché: Tél.: 06 656 06 94/ 04 430 98 29
- Dolisie: Tél: 06 658 58 53/04 488 94 69
- Ouesso: Tél.: 04 493 59 50 /06 632 92 17

EPARGNE, CREDIT, MICRO CREDITS SOLIDAIRES, TRANSFERTS D'ARGENT

Office Notarial Me Jean Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville - B.P: 13861
Tél.: 06 665.65.90 – 05 558.52.96 – 05 543.03.93
E-mail: etudebouboutou@yahoo.fr République du Congo.

INSERTION LEGALE

CHINA GEZHOUBA GROUP COMPAGNY LIMITED CONGO «CGGCLC»

Société à Responsabilité Limitée/Capital social: 1.000.000 francs CFA
Siège social: Avenue Allée des Manguiers, derrière ESAA, Mpila Centre-ville
Brazzaville, République du Congo
RCCM: 12 B 3522 - République du Congo

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

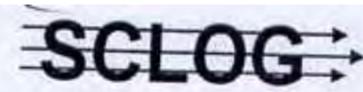
Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société dénommée CHINA GEZHOUBA GROUP COMPAGNY LIMITED CONGO, en sigle «CGGCLC», Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000 de francs CFA, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/12 B 3522 du 11 juin 2012, dressé en la forme authentique par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, en date à Brazzaville du 21 mai 2013, enregistré à la recette de Baongo, le 23 mai 2013, sous folio 93/3 numéro 1336, il a été décidé de:

- La nomination de Monsieur GU SIDING, en qualité de Gérant de la Société CHINA GEZHOUBA GROUP COMPAGNY LIMITED CONGO, en remplacement de Monsieur HE XIOGFEI.

Tous les actes modificatifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 23 mai 2013, sous le numéro 13 DA 592 et mention modificative a été faite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG/BZV/12 B 3522.

Fait à Brazzaville, le 27 mai 2013

Pour avis et mention
Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI,
Notaire



Société Commune de LOGistique

OFFRE D'EMPLOI

Dans le cadre du renforcement de l'équipe de la Direction-Financière, la Direction Générale recherche un (01) Comptable.

Missions:

Sous l'autorité du Chef Comptable, le Comptable recherché aura pour missions de:

- Comptabiliser les factures des fournisseurs;
- Comptabiliser les opérations des caisses;
- Analyser mensuellement les comptes de caisses, fournisseurs et autres comptes de tiers;
- Etablir les rapprochements bancaires;
- Etablir les déclarations fiscales, le cas échéant (TVA, taxe immobilière, patente, etc.);
- Effectuer toutes autres tâches en rapport avec son poste...

Profil requis:

- Nationalité congolaise;
- Titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur ou licence en comptabilité;
- Expérience professionnelle requise;
- Maîtrise de logiciel de comptabilité, Word et Excel;
- Rigueur, dynamisme;
- Esprit d'équipe;
- Age compris entre 25 et 35 ans.

La date limite de réception des dossiers: Le 11 juin 2013.

Fait à Brazzaville, le 22 mai 2013

Frederik DE VOS

Directeur Général

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Iso POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (242) 05 534 11 92/06 631 14 17

A, suivant acte authentique reçu le trente et un juillet deux mille douze, enregistré folio 089/8 n°59, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée pluripersonnelle;

Dénomination: «C4 ENGINEERING»;

Objet: Etude et réalisation d'œuvres civiles, mécaniques et électriques, puis consultance en ingénierie.

Capital: UN MILLION (1.000.000).

Siège: Pointe-Noire, villa ex-SIDETRA, Immeuble CPC, B.P: 11, République du Congo.

Gérance: Par Monsieur Marc Antoine CHALALA, né à Angers, le sept avril mil neuf cent quatre-vingt-six, demeurant à Pointe-Noire, Boîte Postale 11, République du Congo.

R.C.C.M: CG/PNR/12 B 413.

Pour avis,

Le Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
368, Avenue Général De Gaulle,
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1^{er} étage, centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«B. METAL» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Au Capital Social de F.CFA: Deux Millions (2.000.000)
Siège Social: 42, avenue Jacques OPANGAULT, Centre-ville
Pointe-Noire - République du Congo

Il appert d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 19 avril 2013, enregistré à Pointe-Noire, le 22 avril 2013, folio 072/1, n°3561, la constitution d'une Société ayant les caractéristiques ci-après:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET:

1/- La création et la réalisation d'études d'ingénieries, maintenance, assistance, construction métallique (charpente, construction mécanique), installation et suivi des travaux dans le domaine pétrolier et autres;

2/- La fourniture et l'approvisionnement du matériel pétrolier et autres;

3/- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe;

4/- Toutes opérations quelconques contri-

buant à la réalisation de cet objet; Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus;

DENOMINATION: «B. METAL» SARL;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 42, avenue Jacques OPANGAULT, Centre-ville, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

GERANCE: Monsieur Adriano BALLOI est nommé gérant pour une durée indéterminée;

FORMALITE LEGALE: Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 30 avril 2013;

RCCM: n° CG/PNR/13 B 845.

Fait à Pointe-Noire, le 10 mai 2012

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

Conseil général des écrivains francophones d'Amérique

Une Congolaise aux commandes: Ghislaine Nelly Huguette Sathoud

Une grande première. Une Congolaise aux commandes du Conseil général des écrivains francophones d'Amérique. Il s'agit de Ghislaine Nelly Huguette Sathoud, écrivaine vivant au Canada, depuis 1996. Elle a été élue, à une écrasante majorité, à l'issue de la réunion qui a eu lieu, samedi 18 mai 2013, à Montréal, au Canada. La Congolaise succède au Canadien Georges Héral.

L'élection de Ghislaine Nelly Huguette Sathoud à la tête du Conseil général des écrivains francophones d'Amérique est un grand honneur pour le Congo. D'autant plus que l'écrivaine est la première femme noire à occuper ce poste.

La néo présidente du Conseil général des écrivains francophones d'Amérique est une femme très dynamique, qui a vu le jour, le 8 avril 1969, à Pointe-Noire, la capitale économique du Congo.

Elle a fait ses études primaires dans la ville précitée et à Dolisie, la troisième ville du Congo.

Portée, très tôt, vers la poésie, c'est pendant qu'elle était au lycée que Ghislaine publie, en 1988, aux Editions I.C.A., à Pointe-Noire, son coup d'essai poétique, intitulé: *Poèmes de ma jeunesse*. Puis, vont suivre une flopée d'ouvrages: *L'Ombre de Banda*, Editions C.B.E. (Paris), 1990; *Pleurs du cœur* Paris, Editions Expédit, Paris, 1995 (Poésie); *Les Maux du silence*, Maison Culturelle Les Ancêtres (Canada), 2000; *Ici, ce n'est pas pareil chérie!* (2005, Théâtre); *Les Frères de Dieu*, Editions

Melonic, Québec (2006, nouvelle); *Itiana*, Editions Carte Blanche, Montréal (2002, conte); *Hymne à la tolérance*, Editions Melonic, Québec (2004); *L'amour en migration*, Editions Ménaïbuc, Paris, 2007 (Romans); *Les Femmes d'Afrique centrale au Québec*, L'Harmattan, Paris (2006); *Le combat des femmes au Congo-Brazzaville*, L'Harmattan, Paris (2007); *L'art de la maternité chez les Lumbu du Congo Musonfi*, L'Harmattan, Paris, 2008 (2008, essai); et «Rendez aux Africaines leur dignité», Editions L'Harmattan (Paris, collection Etudes africaines, mai 2011). Le dernier livre cité, composé de 122 pages, est un véritable plaidoyer pour le respect des droits humains.

Ghislaine Nelly Huguette Sathoud est membre de l'association des Ecrivains francophones d'Amérique (E.f.a), depuis la fin des années quatre-vingt-dix. Elle avait été élue vice-présidente de cette association, à l'assemblée générale de 2012. Elle est, également, membre du Conseil de la section de Montréal de l'E.f.a.

Fervente militante pour les droits humains, l'écrivaine con-



Ghislaine Nelly Huguette Sathoud et Georges Héral.

golaise s'intéresse, plus particulièrement, aux questions de genre et n'hésite pas à s'attaquer aux préjugés et aux clichés qui modèlent les comportements humains. L'écrivaine est impliquée dans la lutte pour l'amélioration de la condition de la femme, et elle est engagée jusqu'au bout des ongles dans cette cause.

Membre de l'Institut de recherches et d'études féministes de l'Université du Québec, à Montréal, elle est, aussi, porte-parole du programme «Vivre au-delà du refuge» de l'organisme YWCA Canada.

Ghislaine Nelly Huguette Sathoud a reçu plusieurs distinctions et prix, entre autres: nomination au Gala de Reconnaissance Communautaire (GRC), *Catégorie encouragement littéraire* (2001); lauréate

des prix littéraires Naji Naaman, *Prix de la créativité* (2008); lauréate au Gala Méritas Afro-Antillais (Festival des Perles) *Catégorie intégration sans complexe* (2011); sélectionnée parmi les «40 femmes remarquables» présentées dans le numéro spécial du magazine «Amina» publié à l'occasion de son quarantième anniversaire (2012).

Signalons que le Conseil général des écrivains francophones d'Amérique préside à la vie et à l'administration de la société. C'est l'organe suprême qui administre toutes les sections qui composent la société des écrivains francophones d'Amérique.

Véran Carrhol YANGA

Grande Bibliothèque Universitaire

Des livres offerts en don par l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique

Mercredi 22 mai 2013, l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en République du Congo, Son Excellence Monsieur Christopher Murray, a fait un don à l'Université Marien Nguabi, pour la Grande Bibliothèque universitaire. Ce don comporte 19 cartons de 400 livres couvrant, essentiellement, le domaine de la langue anglaise. La cérémonie s'est déroulée en présence du recteur de l'Université Marien Nguabi, le Professeur Armand Moyikoua.



Le Pr Armand Moyikoua et Christopher Murray.

Dans son mot de circonstance, Son Excellence Monsieur Christopher Murray a exprimé sa satisfaction d'accomplir un acte qui augure une coopération fructueuse entre l'Université Marien Nguabi et l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo. En réceptionnant ce don, le Professeur Armand Moyikoua a, au nom de la communauté universitaire, remercié, très chaleureusement, l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique pour cette contribution qui vient renforcer le fonds documentaire physique de la Grande Bibliothèque Universitaire dont l'ouverture au public devrait intervenir dans les prochaines semaines. Il a, ensuite, invité le Directeur de la Grande Bibliothèque Universitaire, Monsieur Jean-François Olakouara, à faire bon usage de ce don.

C.E.

Semaine internationale de l'éducation artistique

L'événement a été commémoré dans une ambiance de kermesse à Brazzaville

Décidée par les Nations Unies, précisément par l'Unesco, la Semaine internationale de l'éducation artistique a été célébrée à travers le monde, le samedi 25 mai 2013. A Brazzaville, l'association Esech Music & Project pour l'éducation musicale auprès des enfants a commémoré l'événement et procédé à l'ouverture officielle de la maison de l'éducation musicale Esech Music and Project qui lui sert aussi de siège, et est située au n° 150 de la rue Vindza, au Plateau des 15 ans, à Mougali, dans le quatrième arrondissement de la capitale. La cérémonie a été rehaussée de la présence d'Abdourahamane Diallo, représentant de l'Unesco au Congo, de Wesley Jeffers, conseiller aux affaires publiques de l'ambassade des Etats-Unis au Congo, et son assistant, Dystel Kanza.

C'est dans une ambiance de kermesse que les enfants, jeunes et personnes handicapées, comme des malvoyants du quartier et d'ailleurs qui fréquentent l'atelier de l'association Esech, se sont retrouvés pour célébrer l'événement. Ils se sont bien amusés, en jouant à divers instruments de musique, tels que la guitare, la batterie, et le piano et en entonnant des chansons d'artistes-musiciens connus et non connus, mais aussi, leurs propres chansons. Au grand bonheur de l'assistance, composée aussi des parents des enfants présents.

«Nous profitons de cet atelier pour célébrer la Semaine internationale de l'éducation artistique. C'est pour cette raison que nous sommes réunis ensemble avec tous les enfants, les jeunes qui fréquentent no-

tre atelier. Ce sont des jeunes du quartier et ceux venant des différentes écoles et, donc, on se retrouve ici, pour se partager la musique et créer l'ambiance avec l'apprentissage aux instruments de musique», a fait savoir Freddy Mabanza, président de ladite association.

Abdourahamane Diallo a, pour sa part, salué l'action de l'association pour la célébration de cette Semaine. «C'est, vraiment, un plaisir de vous voir tous réunis ici, de voir la jeunesse dynamique. Cette Semaine a été décrétée par les Nations Unies, par l'Unesco, il est donc demandé à toutes les écoles et lieux éducatifs de faire la promotion des arts et de l'éducation artistique. Donc, cet exercice que vous faites est une illustration, une réponse à ce grand engagement. Bravo à



Des enfants et des jeunes jouant aux instruments de musique.



Abdourahamane Diallo (à l'extrême droite) et d'autres officiels.

tous les artistes que je viens d'entendre, et merci, en particulier, pour ceux qui ont célébré avec beaucoup d'élégance, de succès, de conviction la paix, en cette Journée du cin-

quantenaire de l'Union africaine», a-t-il affirmé. Créée depuis 2009, l'association Esech/Music & Project pour l'éducation musicale de la jeunesse a pour but de propa-

Mairie de Brazzaville

L'Agence nationale de l'artisanat plaide pour une collaboration étroite

Le président du conseil départemental et municipal, député-maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouelondé, a reçu en audience, mercredi 22 mai 2013, à son cabinet de travail, à Brazzaville, le directeur général de l'A.n.a (Agence nationale de l'artisanat), M. Etienne Franck Diawara, venu plaider pour une collaboration étroite avec les autorités municipales. Au cours de leur entretien, les deux personnalités ont évoqué le problème de la promotion de l'artisanat dans le périmètre urbain de la ville de Brazzaville et des espaces d'expression culturelle, pour que chaque artisan puisse mener ses activités dans de très bonnes conditions. Pour Gervais Hugues Ondaye, conseiller culturel du maire de Brazzaville, les autorités municipales sont disposées à travailler avec tous les partenaires qui le désirent.



Etienne Franck Diawara.

Pascal BIOZI KIMINOU

ger l'éducation musicale auprès des enfants, des jeunes et, aussi, envers des personnes handicapées, comme des aveugles. Elle vise comme objectif de créer une jeunesse qui a une bonne éducation musicale. Ce n'est pas pour rendre les enfants musiciens mais, pour essayer d'équilibrer leur éducation, que ça soit en arts plastiques, dans la

comédie et dans la musique. Mais, l'association s'occupe beaucoup plus de la musique qui est le domaine de son président. Elle est soutenue par ses membres et ne vit que des cotisations et dons, etc. Elle lance, donc, un appel à ceux qui ont des vieux instruments et du matériel qu'ils n'utilisent pas de les mettre à leur disposition.

Alain Patrick MASSAMBA

ANNONCES

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PORTEFEUILLE PUBLIC,
DU PLAN ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE
NIARI-BOUENZA-LEKOU MOU

ANNONCE LEGALE N° 44

**L'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES
HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

| N° de réquisitions | Références cadastrales | Localités/Quartiers | Départements | Requérants |
|--------------------|--|--|--------------|---|
| 1660 du 29/01/2013 | Parcelle: / ; Bloc / ; Section A ; Superficie 435m ² | Sibiti / Qtier Matibi | Lékoumou | MAPAKA Eugénie |
| 1452 du 17/09/2012 | Parcelle 03 ; Bloc 01 ; Section F ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Aéroport | Niari | YOCKA Roger Rufin |
| 1737 du 18/03/2013 | Parcelles 6 à 15 ; Bloc J1 ; Section B ; Superficie 6250m ² | Nkayi / Louari | Bouenza | HUANG HONG Yu |
| 1584 du 30/11/2012 | Parcelles 7 et 8 ; Bloc 04 ; Section E ; Superficie 800m ² | Dolisie / Qtier Petit - Zanaga | Niari | ADOUA Blaise |
| 1616 du 03/01/2013 | Parcelle 06; Bloc 76; Section H; Superficie 147,50m ² | Nkayi / Rue Kayes n°18bis | Bouenza | KOMBO Justin Serge Calliste |
| 1537 du 05/11/2012 | Parcelle 12 ; Bloc / ; Section / ; Superficie 148,19m ² | Sibiti / Qtier Matibi | Lékoumou | MAMPASSI TSOURIAMBIA Eric Philiat |
| 1704 du 28/02/2013 | Parcelle 4 ; Bloc / ; Section / ; Superficie 272,14m ² | Sibiti / Qtier Matibi | Lékoumou | NGONO MATONDO Samueli et NGONO Richard A. |
| 1603 du 12/12/2012 | Plls1à12;12b;13b;13 et14; Bloc 3; Section P; Superficie5650,74m ² | Dolisie/Qtier Kitsitsidi (zone Pahou justin) | Niari | ZAGOU YPANDY Gilbert |
| 1707 du 07/03/2013 | Parcelle 03 ; Bloc 07 ; Section P ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Kitsitsidi | Niari | KIBANGOU Philippe |
| 1366 du 21/06/2012 | Parcelle 2 ; Bloc 44 ; Section E ; Superficie 372m ² | Dolisie / Qtier Petit - zanaga | Niari | TSAMBA Alain Ludovic |
| 1532 du 05/11/2012 | Parcelle 2 ; Bloc / ; Section / ; Superficie 446,42m ² | Sibiti / Mapindi | Lékoumou | MAMPASSI TSOURIAMBIA Eric Philiat |
| 1539 du 05/11/2012 | Parcelle 9 ; Bloc / ; Section / ; Superficie 393,89m ² | Sibiti / Loumoungo | Lékoumou | MAMPASSI TSOURIAMBIA Eric Philiat |
| 1686 du 11/02/2013 | Pll / Bloc 43bis et 21bis 21; Section P; Superficie 24.125,44m ² | Dolisie / Qtier Mbounda (zone Forspack) | Niari | Chine Geo.Ingeniering Cooperation International (Congo)ltd. |
| 1601 du 12/12/2012 | Parcelles 11;12;13 et 14; Bloc 01; Section P; Superficie 1600m ² | Dolisie / Qtier Kitsitsidi | Niari | MBOUAYILA Laurence Sophie |
| 1720 du 13/03/2013 | Parcelle / ; Bloc / ; Section / ; Superficie 21.704,80m ² | Dolisie / Village Moukondo | Niari | MABIKANA Innocent |
| 1599 du 12/12/2012 | Parcelles 5 et 6 ; Bloc / ; Section L ; Superficie 800m ² | Dolisie / Qtier Kinguébé (Sthic) | Niari | MBOUAYILA Laurence Sophie |
| 0930 du 30/11/2010 | Parcelle 03 ; Bloc 42 ; Section A ex 01 ; Superficie 577,50m ² | Nkayi / Mouana - Nto | Bouenza | Mme MABOUNDA née NKONO TATIANA Ela C. |
| 1694 du 19/02/2013 | Parcelle 6 ; Bloc 34 ; Section H ; Superficie 433,75m ² | Nkayi / Qtier Centre -ville | Bouenza | ONWUDIWE Emmanuel |
| 1725 du 14/03/2013 | Parcelle 259 ; Bloc 32 ; Section L ; Superficie 400m ² | Nkayi / Qtier Capable | Bouenza | MALOUNGUIDI Flore |
| 1662 du 29/01/2013 | Parcelle 02 ; Bloc 21 ; Section S ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Kitsitsidi | Niari | BAHONDA LOUVOUEZO Olive Bertille |
| 1687 du 11/02/2013 | Parcelle / ; Bloc 23;24 et 25 ; Section P ; Superficie 11.094,48m ² | Dolisie / Qtier Mbounda(zone Forspack) | Niari | ZHAO HUI |
| 1733 du 18/03/2013 | Parcelle 1 ; Bloc P46 ; Section K ; Superficie 737,50m ² | Nkayi / Ex MAB | Bouenza | MASSALA Gaston |
| 0720 du 24/11/2009 | Parcelles 10 et 9 ; Bloc 16bis ; Section Q ; Superficie 800m ² | Dolisie / Qtier Mangandzi | Niari | NGOUAKA Serge Rufin |
| 1727 du 18/03/2013 | Parcelles 6 et 7 ; Bloc 79 ; Section L3 ; Superficie 800m ² | Dolisie / Qtier Mbounda | Niari | MABIALA Lovy Gloire Emaneuly |
| 1732 du 18/03/2013 | Parcelles 1 à 5 ; Bloc J1 ; Section B ; Superficie 3125m ² | Nkayi / Louari | Bouenza | OUYANG Qiping |
| 1309 du 07/05/2012 | Parcelle 14 ; Bloc 13 ; Section S ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Kitsitsidi | Niari | MPIKA KIBOULOU Elvon Japhet |
| 1728 du 18/03/2013 | Parcelles 4 et 5 ; Bloc 79 ; Section L3 ; Superficie 800m ² | Dolisie / Qtier Mbounda | Niari | MABIALA MOUTOULA Amelie |
| 1210 du 15/02/2012 | Plls 5,6,7,8,9,10,11,12,13 et 14;Bloc 40;SectionP; Superficie 6250m ² | Dolisie / Qtier Mbounda (Moubéyi) | Niari | La Société Civile Immobilière SEDOM - P.N.C. |
| 1255 du 27/03/2012 | Parcelles 107;108 ; Bloc / ; Section D ; Superficie 1.000m ² | Dolisie / Qtier Hôpital - Général | Niari | AÏSSATOU - BINTA THIAM |
| 1238 du 13/03/2012 | Parcelle 697 ; Bloc 94 ; Section M2 ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier FAD | Niari | NDZIENGUE Armel Aubin |
| 1609 du 21/12/2012 | Parcelle 8 ; Bloc 6 ; Section L ; Superficie 522,75m ² | Dolisie / Qtier Tsila | Niari | MOUTOU née DHEMBY Clarisse Valerie |
| 0404 du 21/10/2008 | Parcelle 896 ; Bloc 120 ; Section M ; Superficie 941,16m ² | Dolisie / Qtier FAD (Lissanga) | Niari | DONGUILA MATSOUELE Dugley Radel |
| 1730 du 18/03/2013 | Parcelle / ; Bloc 44 ; Section P ; Superficie 12.284,35m ² | Dolisie / Qtier Mbounda(zone Forspack) | Niari | FORSTAR PAPETERIE Sarl. |

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 portant régime de la propriété foncière).

Pour insertion légale

Inspecteur Divisionnaire
Bernard KIBOULOU

Dolisie, le 23 Mai 2013

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PORTEFEUILLE PUBLIC,
DU PLAN ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE
NIARI-BOUENZA-LEKOU MOU

ANNONCE LEGALE N° 45

**L'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES
HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

| N° de réquisitions | Références cadastrales | Localités/Quartiers | Départements | Requérants |
|--------------------|--|---|--------------|--|
| 1565 du 14/11/2012 | Parcelle 08 ; Bloc 39; Section Q; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Mangandzi | Niari | GHOY NZOUMBA Carmel |
| 1685 du 11/02/2013 | Parcelles 1,2,13 et 14; Bloc 26; Section P; Superficie 2500m ² | Dolisie / Qtier Mbounda(zone Forspack) | Niari | ZHOU DEQUAN et YAN WENQIAO |
| 1247 du 22/03/2012 | Parcelle 2 ; Bloc / ; Administratif; Section A; Superficie 500m ² | Dolisie / Qtier Centre -ville | Niari | SCI MUCODEC |
| 1788 du 29/04/2013 | Parcelles / ; Bloc / ; Section L; Superficie 7ha 52a 06ca | Dolisie / Qtier Kinguébé | Niari | SCI CENTURY |
| 1321 du 21/05/2012 | Parcelle 1 ; Bloc / ; Section / ; Superficie 628,10m ² | Sibiti / Qtier Matibi Tele | Lékoumou | ANGAVE Joséphine |
| 1483 du 02/10/2012 | Parcelle 05 ; Bloc 03 ; Section L3; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Kitsitsidi | Niari | NGOUMA Karl Gontrand Free |
| 1736 du 18/03/2013 | Parcelles 1;2 ;3 et 4; Bloc 38bis; Section L; Superficie 1487,50m ² | Dolisie / Qtier Tsila | Niari | MAKAYA Clemence Dieudonné |
| 1489 du 03/10/2012 | Parcelles 1 à 6 ; Bloc 5 ; Section M5; Superficie 3.000m ² | Dolisie / Qtier Mbounda | Niari | Association BISSOMBOLO TSIMBA Honorine |
| 1529 du 30/10/2012 | Parcelle 2 ; Bloc 2bis ; Section M; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Lissanga | Niari | KIOUANGOU Emilienne . |
| 1746 du 27/03/2013 | Parcelles 5 et 6 ; Bloc 17bis; Section L1; Superficie 800m ² | Dolisie / Qtier Kinguébé | Niari | IPALA Eve Simone |
| 1547 du 07/11/2012 | Parcelle 412 ; Bloc / ; Section D; Superficie 317,90m ² | Dolisie / Qtier Hôpital Général | Niari | BOKEMBELE - EYENGUE |
| 1717 du 11/03/2013 | Parcelle 13 ; Bloc 34 ; Section N1; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Tahiti | Niari | NDALA Bienvenu Stève |
| 1713 du 07/03/2013 | Parcelles 2;3;4 et 5; Bloc / ; Section L2; Superficie 3149m ² | Dolisie / Qtier TEMBE | Niari | BOUKONGOU Jean Didier |
| 1339 du 12/06/2012 | Parcelle 13; Bloc 13; Section S; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Kitsitsidi | Niari | KIBOULOU Bernard |
| 1758 du 04/04/2013 | Parcelle 01; Bloc 122; Section M; Superficie 333,57m ² | Dolisie / Qtier Lissanga | Niari | BOLEZA Jean Paul |
| 1582 du 27/11/2012 | Parcelle 2; Bloc 64; Section S; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Kitsitsidi | Niari | NTSIHOU Edmonde Jacqueline |
| 1684 du 11/02/2013 | Parcelles 1 à 8; Bloc 22; Section P; Superficie 4151,32m ² | Dolisie / Qtier Mbounda (zone Forspack) | Niari | LIU XIAODA |
| 1363 du 19/06/2012 | Parcelle 6 ; Bloc 23; Section M4; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Mbounda | Niari | MOUNKOUIKA Théophile |
| 1387 du 20/07/2012 | Parcelle 11 ; Bloc 208 ; Section L2; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier TEMBE | Niari | BATEKOUAOU Espérance Lydie |
| 1677 du 06/02/2013 | Parcelle 4 ; Bloc 1 ; Section L; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Tsila | Niari | PAMBOUD MAMPOUYA Lionel Gibroy |
| 1358 du 19/06/2012 | Parcelle 13 ; Bloc 19 ; Section L3; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Lissanga | Niari | NKENGUE NAGUETTE Rosine |
| 1764 du 12/04/2013 | Parcelle 5 ; Bloc 01 ; Section D; Superficie 400m ² | Nkayi / Kividi | Bouenza | DZOULOU PANDI Julien |
| 1755 du 03/04/2013 | Parcelle 3 et 8 ; Bloc 06 ; Section B; Superficie 1.000m ² | Madingou | Bouenza | MOUKALA Mab Harzonie |
| 1610 du 21/12/2012 | Parcelles 2 et 11 ; Bloc / ; Section L; Superficie 800m ² | Dolisie / Qtier Tsila | Niari | IENDO Pascal |
| 1411 du 20/08/2012 | Parcelle 04 ; Bloc 76 ; Section I ; Superficie 484m ² | Nkayi / Qtier Centre - Ville | Bouenza | KYMBASSA BOUSSI Sylvert Berenger |
| 1745 du 25/03/2013 | Parcelle (domaine) ; Bloc / ; Section A; Superficie 15.000m ² | Dolisie / Moukondo - carrière | Niari | MOMBO NZAHOU Jean René |
| 1778 du 22/04/2013 | Parcelle 3 ; Bloc 16bis ; Section P; Superficie 440m ² | Dolisie / Qtier Mbounda (Forspack) | Niari | POUKI Pegath Armel Thevy |
| 1773 du 18/04/2013 | Parcelle 4 ; Bloc 02 ; Section L2; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Kinguébé Gare Routière | Niari | BANVI MIETE |
| 1680 du 08/02/2013 | Parcelle / ; Bloc / ; Section / ; Superficie 200ha | Nkayi / Moutela | Bouenza | SARIS - CONGO |
| 1787 du 29/04/2013 | Parcelle / ; Bloc / ; Section L; Superficie 8ha 16a 98ca | Dolisie / Qtier Kinguébé | Niari | SCI CENTURY |
| 1275 du 11/04/2012 | Parcelle / ; Bloc / ; Section E; Superficie 1600m ² | Sibiti / Qtier n°5 Moussanda | Lékoumou | MADZOU Casimir |
| 1461 du 24/09/2012 | Parcelles 6 à 15 ; Bloc 25 ; Section S; Superficie 4.000m ² | Dolisie / Qtier Kitsitsidi | Niari | LEBO - Anges POUNGUI |
| 1731 du 18/03/2013 | Pll / Bloc 22bis;23bis et 25bis; SectionP;Superficie10.707,59m ² | Dolisie / Qtier Mbounda(zone Forspack) | Niari | Technologie Construction Service SARL. |

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 portant régime de la propriété foncière).

Pour insertion légale

Inspecteur Divisionnaire
Bernard KIBOULOU

Dolisie, le 24 Mai 2013

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
368, Avenue Général De Gaulle,
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1^{er} étage, centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«SEAS-CNP FONDATION» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital social: Un Million (1 000 000)
Siège social: 328, avenue Marien NGOUABI, Centre-ville
Pointe-Noire - République du Congo

Suivant acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 26 avril 2013, enregistré à Pointe-Noire, le 03 mai 2013, folio 078/19, n°3981, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques ci-après:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);
OBJET:

- Recherches, sondages et diagnostics pour la réalisation d'ouvrages de construction et de viabilité;
- Exécution d'ouvrages et travaux spéciaux pour la défense du sol et la consolidation de terrains, bâtiments et autres édifices;
- Etudes et prospections du sous-sol au moyen d'engins spéciaux;
- Réalisation des fondations spéciales profondes pour la construction des bâtiments, routes et de tout autre ouvrage, en général;
- Construction des routes et de bâtiments, travaux publics;
- Location d'équipements, machines et outillages de construction et des travaux publics;
- Vente de matériaux de construction, quincaillerie;
- Achat, vente, transformation, échange et location de terrains et bâtiment de toute nature;
- Réalisation des projets de travaux de construction privés ou publics;
- Construction et gestion d'édifices de tous genres;
- Construction des ouvrages préfabriqués;
- Importation et exportation de matériaux de construction (machines, fers, véhicules de

chantiers, grues, pièces de rechange des machines...);
Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe;

DENOMINATION: «SEAS-CNP FONDATION» SARL;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 328, avenue Marien NGOUABI, Centre-ville, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

GERANCE: Monsieur Andrea BRUSCHI est nommé gérant, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/13 B 866;

FORMALITE LEGALE: Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 13 mai 2013.

Fait à Pointe-Noire, le 22 mai 2013.

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,

Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
368, Avenue Général De Gaulle,
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1^{er} étage, centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«TISSOT INDUSTRIES SAS»

Société par Actions simplifiée de droit français
Au capital social de: 4649 115 Euros
Siège social: 262, rue Joachim Murat 46000 Cahors
R.C Cahors 414 870 295 - N° de Gestion 97 B 228
France

CREATION D'UNE SUCCURSALE

Suivant décisions du Président de la société «TISSOT INDUSTRIE SAS» du neuf avril deux mille treize, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le deux mai deux mille treize, enregistré à Pointe-Noire sous folio 078/95, n° 3964; il a été décidé: de la création d'une succursale de la société «TISSOT INDUSTRIE SAS», en République du Congo, ayant pour:

DENOMINATION: «TISSOT INDUSTRIE CONGO»;

OBJET:

- Montage industriel de chaudronnerie dans le secteur du gaz (GPL) et hydrocarbures divers;
- Et, généralement, toutes opérations, quelles qu'elles soient, se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles de faciliter le développement de la société;

SIEGE DE LA SUCCURSALE: Le siège de la succursale est établi à Pointe-

Noire, Boulevard de Loango, Immeuble PBG, 2ème étage, centre-ville, République du Congo;

DUREE: Deux (2) années consécutives, à compter de son immatriculation au RCCM;

DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE: Monsieur Richard Lucien Maurice MOULET est nommé en qualité de Directeur de la succursale en République du Congo;

DEPOT LEGAL: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, duquel la succursale a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le n°CG/PNR/13 B 870.

Fait à Pointe-Noire, le 21 mai 2013.

Pour avis

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
368, Avenue Général De Gaulle,
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1^{er} étage, centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«ALAMY & ASSOCIATES IMMO CONGO»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de F. CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Alfred Hôtel, zone Télé Pointe-Noire, vers l'école primaire Charlemagne, Centre-ville, B.P: 984, RCCM CG/PNR/13 B 832
Pointe-Noire - République du Congo

Aux termes d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le dix-sept avril deux mille treize, enregistré à Pointe-Noire, le dix-huit avril deux mille treize, folio 070/31, n°3522, il a été créé une Société commerciale ayant les traits suivants:

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET:

- Location et gestion de biens immobiliers sur le Congo/administration de biens/syndic/création et gestion de Copropriété; vente de biens immobiliers;
- Assistance et conseils aux personnes physiques et morales;
- Promotion immobilière et vente en VEFA;
- Location saisonnière haut de gamme à l'international;
- Proposition de vente de biens à l'international, proposition des services ALAMY & ASSOCIATES;
- Vente de mobile home, hangars industriels ou agricoles ou tout autre type de construction, mécanique ou importée apportant un bénéfice pour le pays;
- Optimisation patrimoniale et gestion du patrimoine;
- Assure les garanties locatives nécessaires pour les propriétaires et locataires;
- Gestion de la maintenance de biens immobiliers;

liers;
- Home standing, conseils en décoration intérieure, paysagiste extérieur;
- Location haut de gamme de meubles pour les appartements ou maison obtenus en gestion;

DENOMINATION: «ALAMY & ASSOCIATES IMMO CONGO SARLU»;

SIEGE SOCIAL: Alfred Hôtel, zone Télé Pointe-Noire, vers l'école primaire Charlemagne, Centre-ville, B.P: 984, Pointe-Noire, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

GERANCE: Madame Véronique Marinette ALAMY est nommée gérante de la société pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/13 B 832;

FORMALITE LEGALE: Effectuée au guichet unique du CFE, le 22 avril 2013.

Fait à Pointe-Noire, le 17 mai 2013

Pour avis

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
368, Avenue Général De Gaulle,
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1^{er} étage, centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«ALAMY & ASSOCIATES C2S (CONGO CONSULTING & SERVICES)»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de F. CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Alfred Hôtel, zone Télé Pointe-Noire, vers l'école primaire Charlemagne, Centre-ville, B.P: 984,
RCCM CG/PNR/13 B 856
Pointe-Noire - République du Congo

Aux termes d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le dix-sept avril deux mille treize, enregistré à Pointe-Noire, le dix-huit avril deux mille treize, folio 070/28, n°3519, il a été créé une Société commerciale ayant les traits suivants:

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET:

- 1/ Consulting et services divers pour particuliers et entreprises - assistance aux entreprises pour exporter leurs produits, recherche des prospects, étude de marché, montage de plan export, représentation, assistance et représentation aux démarches douanières lors d'importation, assistance aux formalités administratives, conseils et assistances administratifs divers;
- 2/ Courtage import/export (suite à la demande d'un client pour un produit, prise de contact avec le fabricant et s'assurer du rapprochement des offres acheteurs/fournisseurs selon les méthodes sécuritaires);
- 3/ Services de sourcing: aider les entreprises à trouver les produits qu'elles cherchent aux meilleur prix;
- 4/Négoce - distribution, lorsqu'un produit

semble avoir du potentiel pour la société, il peut être décidé de constituer un stock, une structure de commercialisation et de lancer une activité de distribution de ce produit importé;

5/Location de véhicules pour particuliers et entreprises;

6/Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus;

DENOMINATION: ALAMY & ASSOCIATES C2S (CONGO CONSULTING & SERVICES) SARLU;

SIEGE SOCIAL: Alfred Hôtel, zone Télé Pointe-Noire, vers l'école primaire Charlemagne, Centre-ville, B.P: 984, Pointe-Noire, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

GERANCE: Madame Véronique Marinette ALAMY est nommée gérante de la société, pour une durée indéterminée;
RCCM: CG/PNR/13 B 856;
FORMALITE LEGALE: Effectuée au guichet unique du CFE, le 22 avril 2013.

Fait à Pointe-Noire, le 17 mai 2013.

Championnat national de football d'élite 1

S.M.O enlève la «Coupe de l'U.a»

Samedi 25 mai 2013. Célébration du cinquantenaire de l'U.a (Union africaine), ex-O.u.a. A Brazzaville, l'événement a donné lieu, entre autres activités, à une empoignade de football dotée d'un trophée, entre Saint-Michel de Ouenzé et CARA (Club Athlétique Renaissance Aiglons), au Stade Massamba-Débat.

A la tribune d'honneur: Firmin Ayessa, directeur de cabinet du chef de l'Etat, et Léon Alfred Opimbat, ministre des sports et de l'éducation physique.

Il s'agissait, en fait, d'un match de championnat national d'élite 1 doublé d'un trophée dénommé «Coupe du cinquantenaire de l'U.a» remporté par Saint-Michel de Ouenzé. Le CARA a reçu, également, un trophée de consolation.

Mais, c'était, avant tout, avonous dit, un match de championnat. Entre la finesse des Aiglons,



Roméo Ayessa, capitaine de Saint-Michel de Ouenzé.

leur irrésistible ballet, pendant un long moment, Saint-Michel a choisi le réalisme. Tant et si bien qu'en encaissant un but, œuvre de Danga, à la 44^{ème} minute, il n'a pas baissé les bras, bien au contraire. Après les citrons, ayant continué à mettre la pression sur son adversaire, Saint-Michel a

égalisé, à la 80^{ème} minute, par Mokombo: 1-1. Et c'est à l'issue de la séance des tirs au but qu'il a battu CARA (4 tirs contre 2), emportant, ainsi, à Ouenzé, le trophée mis en jeu.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Résultats

Tongo F.C-F.C Kondzo (1-1), Inter Club-F.C Bilombé (0-1), A.C Léopards-J.S.T (2-1), CARA-S.M.O (1-1), U.S Saint-Pierre-Cuvette F.C (0-2), Diables-Noirs-Munisport (3-1), Etoile du Congo-A.S.P (0-0), A.S Cheminots-Patronage Sainte-Anne (2-0), Nico-Nicoyé-La Mancha (1-0).

On joue depuis douze journées. L'A.C Léopards de Dolisie, 27 points, se maintient en tête du classement. Il voudrait s'y installer, définitivement, en dépit du fait qu'il a tous les démons de l'enfer à ses trousses. Pour tenter de lui faire perdre de sa superbe.

A trois longueurs, F.C Kondzo. Sans bruit. On ne veut pas croire qu'il tiendra longtemps le rang de deuxième. Parviendra-t-il à maintenir le cap? On le saura, très prochainement, lorsqu'il aura affaire à d'autres adversités.

Cela étant, au Stade Massamba-Débat, tout a commencé vendredi 24 mai. Et tout donnait F.C Kondzo vainqueur, facilement, devant Tongo F.C. Un résultat nul (1-1) les a renvoyés dos à dos. Au but de Christian Nguimbi, sur penalty, pour Tongo, Bakaki a répondu, aussi, sur penalty, pour



L'A.C Léopards de Dolisie.

offrir l'égalisation à Kondzo. Par contre, F.C Bilombé est venu défaire l'Inter Club par 1-0. Rien ne va, décidément, pour les militaires. De la confrontation J.S.T-A.C Léopards, samedi 25 mai, a jailli la vérité qui conforte le leadership des Fauves du Niari, grâce aux buts inscrits, respectivement, par Bebhey-Ndey (37^e) et Tusilua (47^e).

De même, dimanche 26 mai, les

Diables-Noirs sont venus à bout de Munisports de Pointe-Noire. Les buts des vainqueurs, réguliers les uns et les autres, portent l'empreinte de Bermajin Kangou (10^e), Bersyl Obassi (21^e) et Lorry Nkolo (90^e). Entre Etoile du Congo et A.S.P, une belle empoignade en perspective. Elle n'a connu ni vainqueur, ni vaincu, accouchant un gros match nul blanc (0-0).

G.M.

Vie des clubs

Lylilian Ndengué aux commandes d'Etoile du Congo

Lylilian Ndengué, ancien Manager général des Diables-Noirs, est, désormais, le nouveau président de la section football d'Etoile du Congo. Il a été intronisé, officiellement, au cours de l'assemblée générale extraordinaire tenue, vendredi 24 mai 2013, à la mairie de Ouenzé. Où, Sylvain Eba, l'un des sages du club, l'a présenté aux supporters, en utilisant la parabole de l'enfant prodige.



Lylilian Ndengué

restée sans président, depuis le début du championnat national. Mieux, les derniers dirigeants portés à la tête de la section football d'Etoile du Congo ont, l'un après l'autre, vite jeté l'éponge, quelques mois seulement après leur intronisation. Sous la poussée de

supporters avides de résultats immédiats, et victimes, par ailleurs, de leurs quolibets. Ils n'ont pas résisté longtemps à leur poste.

Cela fait partie du passé. Lylilian Ndengué est arrivé. La famille d'Etoile du Congo avait l'oreille

Ligue européenne des champions

La cinquième du Bayern de Munich

Après l'Europa Ligue, remportée par Chelsea, l'UEFA a bouclé sa saison sportive continentale en beauté. En se donnant un nouveau vainqueur de la Ligue des champions: le Bayern de Munich (Allemagne), vainqueur, 2-1, en finale, d'un autre club allemand, Borussia Dortmund. Samedi 25 mai 2013, au Stade Wembley de Londres (Angleterre).

Le sacre de Wembley est le cinquième (1974, 1975, 1976, 2001 et 2013) de l'histoire du Bayern de Munich, en Ligue des champions. Le grand club bavarois rejoint Liverpool au troisième rang des équipes les plus titrées en Ligue des champions, derrière le Real Madrid et l'AC Milan.

En l'emportant, le Bayern de Munich conclut, ainsi, en beauté, un parcours magnifique et effaçant, surtout, les douloureux échecs de 2010, face au Milan A.C, et 2012, battu par Chelsea. Et, déjà champion d'Allemagne, il s'offre, aussi, la possibilité de réussir un fantastique triplé, puisqu'il jouera, le 1^{er}



La joie du Français Ribéry après avoir conquis son premier titre européen

juin, la finale de la Coupe d'Allemagne, face à Stuttgart.

Le grand homme du match aura été Arjen Robben, le Hollandais du Bayern de Munich, à l'origine d'une passe décisive, pour Mandzukic, sur l'ouverture du score (60^e), et, surtout, du but de la victoire, en profitant, à la 89^{ème} minute, d'une talonnade plutôt

heureuse de Ribéry. Bayern de Munich champion d'Europe! C'est un événement fêté, naturellement, avec plusieurs degrés d'alcool dans les veines, la Bavière étant réputée pour la qualité de ses bières.

Jean ZENGABIO

Boxe des Pharaons

Fédération à part entière

La boxe des Pharaons, association des arts martiaux affiliée, depuis 1986, à la Fédération congolaise de karaté, a coupé le cordon ombilical. Depuis le 19 mai dernier, elle vole de ses propres ailes, car devenue fédération à part entière. «Vous avez la responsabilité d'assurer votre avenir sportif», a déclaré Dominique Ondzé «Doukaye», président de la FécoKa-Ama, à l'issue de l'assemblée constitutive de la nouvelle fédération.

La Fédération congolaise de la boxe des Pharaons renouée vient grossir la liste, déjà longue, des fédérations sportives nationales. Jean Samba, considéré comme le renouvateur de ce sport, au Congo, en est le premier président. En déclinant son plan d'activités, pour l'olympiade 2013-2016, il a indiqué que la formation technique des saviors sera au centre de son action. En travaillant, toutefois, au rayonnement de la discipline, en



Jean Samba

l'étendant à tous les départements du pays. L'objectif lointain de la nouvelle fédération est de faire une bonne

prestation aux Jeux africains de 2015. Le premier matériel de la boxe des pharaons est le corps. Les combattants utilisent les armes naturelles, telles que le poing, la main ouverte, la pointe des doigts, le coude, le genou, le pied, le talon. Mais aussi des armes blanches, telles que le couteau, le bâton. L'ensemble pagne-jupe et une marinière constitue la tenue d'un athlète de la Boxe des Pharaons.

G.M.

Le bureau fédéral

Président: Jean Samba. 1^{er} vice-président: Fernand Romain Ondono. 2^{ème} vice-président: à pourvoir. 3^{ème} vice-président: Jean Claude Bokoko. 4^{ème} vice-président: Damase Fortuné Ibandzo Oyona. Secrétaire général: Auguste Ndalla. Secrétaire général adjoint: Tony Moubounda Ekouawolo. Trésorier général: Dominique Ouamba. Trésorière générale: Mme Pulchérie Onka. Membres: Jérémie Moutombo, Cyprien Kolimé et Patrick Jean de Dieu Loudzamba. Directeur technique national: Armel Ghislain Matanzala. Commissaires aux comptes: Prosper Louvira, Fidèle Matoko et Baptiste Obando Sobi.

Remerciements



Vous avez été nombreux à prier avec la famille, le mardi 21 mai dernier, en la cathédrale Sacré-Cœur.

Merci et toute notre reconnaissance pour l'expression de solidarité demeurée intense.

Que l'âme de notre très regrettée épouse, maman, belle-sœur, amie, etc. Mme BAMBOUS OCKANDA, née Angélique OVOURA, repose en paix.

Pour la famille : Daniel BAMBOUS OCKANDA

Guy-Saturnin MAHOUNGOU